

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale. Includes daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

L'affaire Rogers

Développements intéressants — L'intervention du "Star" et de la "Gazette".

Les premières déclarations de M. Rogers n'avaient excité qu'un intérêt limité. L'ancien ministre des Travaux publics du cabinet Borden est présentement un personnage d'importance fort secondaire.

M. Rogers n'est plus seul, et le chroniqueur politique doit se demander avec qui il marche et pour qui il parle, dans quelle mesure ensuite son interview et les articles des deux grands journaux anglais de Montréal se rattachent à un plan d'ensemble.

Sur la nécessité de rejeter l'appellation composite sous laquelle se fit la dernière campagne — ce "national, libéral et conservateur" qui fournit aussi peu de force aux ministériels que d'amusement à leurs adversaires — M. Rogers, le Star et la Gazette sont pleinement d'accord.

La Gazette précise (voir l'article de ce matin) le programme d'action du parti conservateur renoué. "Le parti conservateur, écrit-elle, ne devrait pas compter pour son retour à la force sur la ruine de ses adversaires. Sa vitalité devrait résulter d'une saine politique, d'une organisation complète et d'une vigoureuse propagande."

Si l'on examine d'un peu près cet embryon de programme, on voit que sa partie positive et explicite pourrait se résumer plus brièvement encore et que la marge entre celle-ci et le programme du nouveau cabinet ne couvre qu'un assez mince espace.

Les deux formules accolées: lien britannique et self-government absolu peuvent avoir, d'un point de vue électoral, l'avantage de permettre aux impérialistes et anti-impérialistes de marcher côte à côte, chacun se réclamant particulièrement de celle des deux qui correspond davantage à ses sentiments.

Voici pour quatre-vingt-huit articles du programme proposé. Les autres sont, il faut le reconnaître, d'un ton plus précis et d'une portée plus nette. Ainsi, l'on entend fort bien ce que signifient, dans la pensée de la Gazette, "une énergie politique d'immigration" et la "protection de l'industrie domestique".

Le gros article du programme, et qui, pour le moment du moins, doit particulièrement intéresser le Star et la Gazette, c'est celui qui dénonce la politique de nationalisation des services publics, avec son annexe sur la protection des "droits de propriété".

Mais ceci nous amène, de façon plutôt directe, à cet autre point d'interrogation: Que devient, dans ces calculs et combinaisons, M. Meighen? La Gazette a montré, voici quelque temps croyons-nous, que son parti ne peut guère se passer de lui, mais son nom reste attaché aux dernières entreprises de nationalisation et l'on peut vraisemblablement s'attendre à ce qu'il continue de défendre des solutions où il a d'ailleurs vu, pensons-nous, beaucoup moins l'application d'une doctrine que le moyen de sortir de situations déjà compromises.

Et on dit qu'on doit donner à la femme le droit de vote pour qu'elle se défende...

M. Miles, député de Saint-Laurent, doit à la prochaine session du parlement de Québec, demander la dérogation, pour les fins de la politique provinciale, de la femme, sa descende à l'indignité d'électrice.

nom, il l'imite précipitamment. La Chambre éclate de rire. M. Mackay avait fait comme lui. Habitude de suivre. L'incident aurait pu aussi bien se passer à Québec, si les séances s'y prolongeaient assez tard le matin pour donner le sommeil aux députés.

Mais ce serait médire de la députation québécoise que de la croire incapable de rompre avec les habitudes moutonnaires. Plusieurs fois la question du féminisme s'est posée et toujours on a vu les députés se détacher de leurs chefs qui, tous, ou presque, étaient pour les principes féministes.

Lors de la prochaine session, on fera un assaut terrible pour obtenir la dérogation de la femme. L'argument qu'on invoquera est péremptoire. C'est à rebours celui du regard ayant la queue coupée et qui voulait, comme on sait, que tous ceux de sa gent fissent de même.

Il y a ensuite la division des familles, ce qui est plus grave. Dans mon comté, disait-il, dans la ville de X, on compte sûrement un vingtaine de foyers où la division a succédé à l'union, grâce au suffrage féminin.

Sur la question qui monte en tournant vers le sud-ouest, le vent est terrible et froid, et après-midi. La journée est claire, mais la pluie roule par rafales sur la haute colline, poussée par la tempête qui vient de loin en passant par dessus la blanche vallée de Québec.

Les femmes introduisent leur frivolité dans la politique et en parler devant elle, c'est comme traiter des affaires d'argent dans un bonnet de nuit.

"Je connais l'une d'elles qui s'est beaucoup occupée de l'organisation au mois de décembre dernier. Elle avait de l'âge, des loisirs et me paraissait suffisamment intelligente. Comme elle était fille et n'avait pas à négliger pour la politique les soins de sa maison, je me sentais enclin à l'approuver."

La vague déferle sur le Canada. Il est possible que le Québec n'y échappe pas. C'est le progrès du paganisme. Comme le notait naïvement Veillat: "Le genre humain est doté d'une sorte de goût à tuer les enfants."

Le parlement de Québec est, comme tous les parlements, une bergerie. Les députés y sont, pour un bon nombre, suiteurs. Si leur vote se lève pour voter, ils se lèvent et votent comme lui.

Sur la scène fédérale

Il y a une semaine...

Ottawa, 4.—Des indiscretions ont laissé savoir que le cabinet serait assemblé dans l'après-midi. Des sentinelles sont aux aguets un peu partout pour surveiller les mouvements des futurs ministres.

L'automobile du gouverneur attend à la porte particulière du Conseil privé. M. Meighen donne officiellement sa démission et celle de son cabinet. Il sort, cause quelques instants avec les journalistes de choses indifférentes, ne paraît pas abattu.

Des ouvriers sortent de la pièce du Conseil privé un gros coffre-fort de fer, verni de noir. "Les fonds électoraux du parti unioniste que l'on transporte ailleurs", s'exclame un loustic.

Sur la chaussée qui monte en tournant vers le sud-ouest, le vent est terrible et froid, et après-midi. La journée est claire, mais la pluie roule par rafales sur la haute colline, poussée par la tempête qui vient de loin en passant par dessus la blanche vallée de Québec.

Les libéraux seront contents surtout de changer de couleur. Celui qui l'opposition occupe n'a de fenêtres que sur une cour intérieure, sorte de puits qui laisse pénétrer jusqu'en bas un peu de lumière et d'air.

Le couloir ministériel au contraire, a des fenêtres qui éclairent bien, une vaste cheminée, avec des chenets de fer forgés, un manteau de marbre. On sent que la lumière, l'air, la gaieté vont circuler sous la voûte tout de même assez basse.

Le secrétaire de M. King arrive pour donner le signal du départ. Les futurs ministres sont arrivés l'un après l'autre. Ils se remettent en marche pour le bloc de l'est

deux par deux, ils font un instant sur la blancheur de la neige, comme une file de collégiens qui se rendent à l'école. Ils pénétrèrent dans l'édifice, se rendent aux bureaux du gouverneur, au premier étage. M. Gouin va un instant dans les appartements du ministre de la justice. Puis en haut, ils déposent les paquets et les chapeaux sur les crochets qui garnissent l'antichambre du Conseil privé.

Voici un secrétaire, il apporte la liste officielle des membres du cabinet. On se l'arrache dans la hâte de connaître la distribution des portefeuilles. Voici les ministres. Ils sortent l'un après l'autre, l'air réjoui, reçoivent avec bienveillance les félicitations qu'on veut bien leur faire.

Presque tous les ministres sont revenus dans la capitale et s'installent à leur poste. M. Fielding prend les réunions du Conseil et l'on expédie quelques matières de routine. Le premier ministre peut être encore absent d'Ottawa pour une autre semaine.

Le Globe paraît avoir pris pour acquis que les libéraux québécois veulent le rétablissement des titres à être décernés à des Canadiens par la Grande-Bretagne.

Le parlement canadien a demandé, il y a deux ou trois ans, la suspension de cette coutume. En fait, le Globe est mal informé. M. Lapointe, ministre dans le cabinet King, et qui doit savoir ce qui se passe parmi des siens, vient de déclarer: "Je suis d'avis que toute cette histoire du rétablissement de la coutume de décerner des titres aux gens est absurde."

Le parlement canadien a demandé, il y a deux ou trois ans, la suspension de cette coutume. En fait, le Globe est mal informé. M. Lapointe, ministre dans le cabinet King, et qui doit savoir ce qui se passe parmi des siens, vient de déclarer: "Je suis d'avis que toute cette histoire du rétablissement de la coutume de décerner des titres aux gens est absurde."

Le parlement canadien a demandé, il y a deux ou trois ans, la suspension de cette coutume. En fait, le Globe est mal informé. M. Lapointe, ministre dans le cabinet King, et qui doit savoir ce qui se passe parmi des siens, vient de déclarer: "Je suis d'avis que toute cette histoire du rétablissement de la coutume de décerner des titres aux gens est absurde."

Prière aux Rois Mages

Intéressez pour nous, Mages, saints astronomes, Dont les regards ont su deviner le splendeur De l'étoile invisible aux yeux de leurs autres hommes!

Etant, quoique savants, doux et simples de coeur, Vous n'avez pas cherché dans la science humaine Des raisons de nier l'astre révélateur;

Car, soumis au prodige, et tenant pour certaine La route dont le clair message vous instruit, Sans tarder, franchissant et les monts et les plaines.

Et les sables sans ombre, et les déserts sans puits, Pour trouver le Berceau qu'une humble étoile cèle, Vous avez cheminé pendant des jours, des nuits...

Même quand s'éclipsa la clarté sur laquelle Vos dromadaires les attachaient leurs grands yeux, Vous n'avez point douté de la bonne nouvelle.

Mais votre espoir tenace a su vaincre les cieux, Et contraindre leur ombre à vous rendre le signe Qui devait vous conduire à l'Enfant merveilleux.

O rois mystérieux, qui fûtes jugés dignes De voir au firmament luire un astre d'amour, Nous implorons de vous une faveur insigne:

Donnez-nous d'imiter votre foi sans détour; Délivrez notre esprit de l'orgueil et du doute Qu'enfante le savoir des faux mages du jour!

Surtout, quand, voyageurs incertains de la route, Nous sondons l'infini d'un regard anxieux, Et cherchons dans le ciel quelqu'un qui nous écoute.

Faites-nous entrevoir la présence de Dieu Derrière cet amas d'impassibles lumières; Donnez-nous de sentir que sa grandeur s'émeut

Au murmure lointain qu'exhalent nos prières!

Louis MERCIER.

L'élection de Grenville

La hâte que M. Meighen a mise à se trouver un comté où se faire élire pour retourner aux Communes inspire toutes sortes de réflexions à ses amis et à ses adversaires.

L'entente cordiale

Les journaux canadiens qui, pendant la guerre nous ont représenté l'amitié et l'alliance franco-anglaises comme indestructibles, doivent, s'ils étaient alors sincères, trouver que les événements présents leur donnent un assez catégorique démenti.

A propos de titres

Le Globe paraît avoir pris pour acquis que les libéraux québécois veulent le rétablissement des titres à être décernés à des Canadiens par la Grande-Bretagne.

Prohibition

On vient, à New-York, d'accuser de conspiration pour violer la loi de prohibition fédérale une vingtaine de personnes en vedette, dont plusieurs ont jadis été chargées de la faire respecter.

Pour le 12e anniversaire du DEVOIR

REUNION INTIME A l'occasion du douzième anniversaire de la fondation du Devoir, il y aura, le 12 janvier prochain, à Montréal, une réunion-causette intime des amis du journal.

On s'agit essentiellement d'une réunion de travail, destinée à chercher les moyens d'étendre et de fortifier l'influence du Devoir. Les organisateurs visent à l'action. Il ne s'agit pas de faire une manifestation, mais d'obtenir des résultats.

On se réunira à huit heures, salle des Syndicats catholiques, 3, rue Craig-est.

Quelqu'un vous racontera tous les jours ce qui se passe d'important, vous dira ce qu'il en pense et ce qu'il faut en penser. Il ne vous parlera pas de politique avec parti-pris, de scandales avec plaisir, ne vous dira rien de déplacé ou de malveillant devant vos enfants et intéressera tout votre monde sans leur salir l'esprit.

LES ROIS Demain, fête des Rois, le DEVOIR ne paraîtra pas.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

La taxe foncière

Montréal 4 janvier, 1922. Monsieur le directeur, Je ne puis laisser passer sans silence l'attaque injustifiable de M. l'échevin Trépanier contre "La Voix de son Maître"...

Au nom de "La Ligue des propriétaires de Montréal" dont je suis le secrétaire, je proteste énergiquement contre les paroles de M. l'échevin Trépanier.

Lors de la séance du conseil de ville, le 31 décembre dernier, il s'agissait de discuter le budget et d'attaquer injustement des individus ou les corps publics, qui, comme la Ligue des propriétaires de Montréal, recommandent la plus stricte économie dans l'administration municipale...

Selon M. l'échevin Trépanier, la Ligue des propriétaires, à quelques exceptions près, serait un institutio mesquine et manquant d'esprit civique.

Pour l'édification de M. Trépanier, je me permets de lui citer les trois principaux articles du programme de la Ligue des propriétaires de Montréal.

"Développer l'esprit civique parmi les propriétaires." "Travailler à développer les bonnes relations entre les propriétaires et les locataires."

"Etudier la question de logements ouvriers." "Est-ce là des intentions mesquines et un manque d'esprit civique?"

M. l'échevin Trépanier fait grand écho à la Ligue des propriétaires de ce qu'elle s'oppose à l'augmentation de la taxe foncière à Montréal. En effet, la Ligue des propriétaires s'oppose à l'augmentation de la taxe foncière et beaucoup de contribuables à Montréal pensent comme elle, même de bons électeurs de M. Trépanier.

Si M. l'échevin Trépanier veut réellement le bien-être de toutes les classes à Montréal, l'agrandissement de notre Cité, l'augmentation de ses revenus et une juste répartition des charges municipales, il ne peut en tout instant vouloir grever d'avantage la propriété foncière.

L'augmentation de la taxe foncière veut dire presque toujours de nouvelles charges pour les locataires. L'augmentation de la taxe foncière veut dire le manque de construction, manque de logis et manque d'ouvrage pour les classes ouvrières. L'augmentation de la taxe foncière donnera sûrement prétexte à Québec de refuser de rendre à la Cité de Montréal des revenus qui nous reviennent de droit et dont nous sommes chaque année si injustement privés tel que la taxe sur les automobiles, la taxe sur les lieux d'amusement et les revenus de la Cour du recordier.

Au sens de M. Trépanier, nombreux seraient à Montréal les gens mesquins et manquant d'esprit civique parce qu'ils s'opposeraient à l'augmentation de la taxe foncière.

Que M. Trépanier se donne donc la peine de faire le tour de son quartier, de consulter ses électeurs dont le grand nombre sont propriétaires, il verra combien il a été injuste envers la Ligue des propriétaires, de Montréal dont l'unique but et mission est de défendre les intérêts de tous les contribuables de la Cité de Montréal, propriétaires et locataires.

Que M. l'échevin Trépanier reste bien convaincu qu'il ne pourra jamais avoir mieux reflété l'expression d'opinion de la Ligue des propriétaires de Montréal qu'en votant, comme il l'a fait, contre l'augmentation de la taxe foncière aux fins d'éviter de nouvelles charges aux contribuables de Montréal.

Vous remerciant, Monsieur le directeur, de votre hospitalité dans les colonnes de votre journal, je demeure, Votre tout dévoué, J. M. SAVIGNAC.

OUTREMONT

La construction a prospéré

M. DUCHASTEL SOUMET UN RAPPORT GENERAL DES PERMIS DE CONSTRUCTION ACCORDES AU COURS DE L'ANNEE. — U. N. AUGMENTATION DE \$458,890. — STATISTIQUES.

Durant l'année 1921, la ville d'Outremont a accordé des permis de construction pour une valeur de \$1,297,115, soit une augmentation de \$458,890 sur les permis de l'année précédente. Le nombre des permis s'est élevé à 117 contre 66 en 1920.

M. Duchastel, ingénieur en chef d'Outremont a soumis son rapport annuel de la construction, à la réunion des conseillers municipaux hier soir. Il l'accompagne des remarques, suivantes et d'un tableau comparatif:

"J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel sur la construction dans cette cité pour l'année 1921; j'ai le plaisir de déclarer en même temps que les résultats sont très excellents.

"Le nombre total des permis accordés pendant l'année a été de 117; ces permis représentent un montant de \$1,297,115 réparti comme suit: Année Permis Valeur

Avis de Commerce

En vue de faire bénéficier notre personnel d'un supplément de congé, nous avisons nos clients et amis que nos bureaux et entrepôts seront fermés vendredi le 6 et samedi le 7 janvier, le jour et le lendemain de la Fête des Rois.

LAPORTE, MARTIN, Ltée, IMPORTATEURS ET FABRICANTS EPICERIES ET PROVISIONS MONTREAL.

La Musique Apporte la Joie Durant les Fêtes

Vous ne vous trompez pas quand vous offrez comme cadeaux: Opéras—Ouvrages de musicologie que tout amateur de musique doit lire—Recueils de Mélodies—Bouquets de romances parmi les derniers succès de nos Auditions:

L'Amour est un fat—C'est l'heure exquise—Chanson de Grand-Père—Le Grand Rêve—J'ai parlé—Je parerai tes bras—Ma Poupée Chérie—Ne me dis Pas—Rends-moi mon coeur—Rimes tendres, etc., etc.

Venez voir nos belles reliures et les recueils illustrés pour enfants.

RAOUL VENNAT, 642 St-Denis 452 Ste-Catherine Est Maison Bouvier Ltée (vis à vis Dupuis) Commandes par malle et téléphone remplies avec soin.



"La Voix de son Maître"

Ci-suit notre liste de nouveaux disques du mois — à ajouter à votre collection. En vente dès maintenant.

DISQUES A ETIQUETTE ROUGE

- 66013—Marianina—Chant... R. Zanelli—\$1.50
66011—Simple Confession—Violoncelle... Hans Kändler—1.50
74720—Hymn to the Sun—Violon... Fritz Kreisler—2.25
74721—Concerto en E. Mineur—(violin)... Heifetz—2.25
74722—Symphonie No 3.—Orchestre par Orch. Philadelphia—2.25

DISQUES A DOUBLE FACE

- 263118—Faut jamais dire ça aux femmes... H. Pellerin—.85
—Les Beaux yeux... H. Pellerin—.85
263119—Jeanne d'Arc au bûcher... Quat. Canadien—.85
—Choeur des Soldats. (Faust)... Quat. Canadien—.85
263120—Aimer c'est forger sa peine... Paul Dufault—.85
—Pour mieux l'aimer... Paul Dufault—.85
216353—June Moon—Fox Trot... Fanfare Champion Jazz—.85
—Fancies—Fox-Trot... Orch. "Imperial"—.85
18827—Blossom Time—Valse... Orch. Smith—.85
—Saturday—Duo de piano, Fox-Trot, par Victor Arden et Phil. Olman—.85
18831—Dapper Dan—Fox Trot... Orch. Club Royal—.85
—The Sheik—Fox Trot... Orch. Club Royal—.85

Victrolas de \$40. à \$415.

A termes faciles, si désiré.

FOISY FRERES Inc.

210-216-est, RUE SAINTE-CATHERINE Tél. Est 1644. Angle Sanguinet. NOTRE MAGASIN RESTERA OUVERT, CE SOIR, JUSQU'A 10 HEURES. NOUS FERMONS DEMAIN, JOUR DES ROIS.

Table with 3 columns: Year, Permits, Value. 1910... 93 \$ 778,975; 1911... 135 1,281,900; 1912... 160 1,501,400; 1913... 134 1,785,675; 1914... 83 1,028,550; 1915... 39 389,430; 1916... 58 444,615; 1917... 49 264,325; 1918... 34 151,725; 1919... 100 863,650; 1920... 66 838,225; 1921... 117 1,297,115

Les constructions faites pendant l'année 1921 sont d'une meilleure qualité que celles faites pendant les années précédentes. Cette remarque s'applique surtout aux cottages et aux maisons de rapport.

"Tout fait prévoir que la construction sera considérable l'an prochain. J'estime que l'on se propose de faire pour environ \$400,000 de nouvelles constructions, des le printemps prochain."

Le rapport donne les détails suivants: des 117 permis octroyés durant l'année, 46 ont été pour des maisons détachées, d'une valeur de \$524,000; 23 pour des maisons de rapport, 296,500; 9 conciergeries, \$354,800; 34 pour des garages, \$40,165; 1 pour une église, \$50,000; et 26 pour des réparations diverses d'une valeur de \$91,650. En tout, 193 logements ont été construits durant l'année.

Les conseillers ont ensuite discuté des affaires de routine. Ils ont résolu de se présenter devant la Commission des chemins de fer, pour obliger le Pacifique Canadien à arrêter ses convois, allant à Québec, à l'avenue du Parc. Ils ont ensuite autorisé le comité des finances à investir de l'argent dans la construction.

Quelques chiffres

Ottawa, 5 (S.P.C.) — A la suite de conférences tenues en 1919 entre le service fédéral des statisti-

ques et le registraire général de huit provinces, les autorités provinciales ont fait préparer des statistiques vitales. Les chiffres que le service fédéral peut disposer ne concernent jusqu'ici que le mois de février dernier.

Durant ce mois, les décès dans huit provinces (Québec excepté) se sont élevés à 5,895, soit une moyenne générale de 9.0 par mille habitants. En février 1920, les décès avaient été au nombre de 10,278, soit une moyenne de 2.2 par mille habitants; c'est que la grippe en avait emporté 2,741, la pneumonie et la broncho pneumonie, 4,770.

Le banquet à M. Ethier

C'est samedi soir, à sept heures, en la salle du collège, à Saint-Vincent-de-Paul, qu'aura lieu le banquet marquant le 25e anniversaire de vie parlementaire de M. Calixte Ethier, député de Laval-Deux-Montagnes.

Un service rapide de tramways est assuré à ceux qui iront à cette fête. Les tramways Ahumistic conduiront directement à Saint-Vincent-de-Paul.

On peut obtenir des billets en s'adressant au notaire J. B. Latour, Edifice Power, rue Craig, téléphone Main 7725; à Antoine Chauvin, avocat, 97 rue Saint-Jacques, Main 556; ou à Edmond Bélanger, St-Louis 7399 W.

(Communiqué)

Le discours au trône

Québec, 5. — Chacun des ministres provinciaux était à son poste hier et a reçu la visite de quelques députés.

A onze heures, hier avant-midi, il y a eu réunion du cabinet après laquelle le texte du discours au trône a été soumis au lieutenant-gouverneur.



Vente de Janvier

CHEZ

FAIRWEATHERS

Assortiment complet de fourrures de haute qualité et autres vêtements offrant une nouveauté à Montréal et au Canada par leurs bas prix et leur valeur.

Toutes les ressources de notre vaste organisation commerciale

seront mises à contribution pour faire de la journée de jeudi la plus grande occasion de vente que l'on ait jamais vue à Montréal, tant au point de la valeur que de la qualité.

FOURRURES Absolument les plus belles par le style et la qualité, à des prix qui parlent d'eux-mêmes

Table listing various fur items and prices: Etoile en vison, Manteaux en phoque de l'Hudson, Manteaux en phoque de l'Alaska, Manteaux en lapin de l'Hudson, Manteaux en lapin de l'Hudson, Manteau en mouton de Perse, Boa en martre russe, etc.

AVIS -- LISEZ ! Durant cette vente, nous faisons des échanges, nous faisons des remises, nous garantissons absolument que chaque article est bien tel qu'annoncé et nous promettons entière satisfaction ou remboursement de votre argent.

Table listing clothing items and prices: GANTS, BAS, SOUS-VÊTEMENTS DE COTON, BRASSIERES, SOUS-VÊTEMENTS DE SOIE, etc.

Fairweather Rue Ste-Catherine, près Peel. Toronto. Montréal.

Table listing more clothing items and prices: CHANDAILS DE LAINE, BOTTINES, CHAPEAUX, CORSETS, etc.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PEINTRES

Le syndicat catholique et national des peintres s'assemble, ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. On procédera à l'installation des nouveaux membres. Des questions très importantes sont à l'ordre du jour. Que tous les membres soient présents sans faute.

Le syndicat des peintres, malgré son jeune âge, est en bonne voie de prospérité. Un organisateur s'occupera bientôt d'eux d'une manière spéciale. On procédera à l'installation des officiers élus à la dernière séance.

COOPERATIVE DES SYNDICATS

Il y aura assemblée générale des actionnaires de la coopérative centrale des syndicats catholiques et nationaux, dimanche soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. Le gérant fera un rapport général des opérations. Des questions d'une importance majeure sont à l'ordre du jour et tous les coopérateurs sont priés d'être présents.

Il y aura réunion, dimanche après-midi, du bureau de direction de la coopérative au secrétariat des Syndicats catholiques. Les directeurs devront se rendre pour 3 heures précises.

AVIS AUX BOULANGERS

Les conditions de travail, tant au point de vue du salaire que des heures de travail, sont très dures actuellement parmi les ouvriers-boulangers. Un bon nombre d'ouvriers-boulangers ayant à cœur l'amélioration de ces conditions ont décidé de recourir à l'organisation dans leur métier. La première assemblée publique aura lieu samedi, le 14 janvier, à 8 heures 15 au secrétariat des Syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, chambre 28. Des orateurs au courant du mouvement ouvrier porteront la parole. Qu'on suive les autres annonces.

Funérailles du Dr Anthime Bélanger

A Verdun, 91, chemin Lasalle, mourant subitement le Dr Anthime Bélanger, médecin vétérinaire permanent du gouvernement fédéral depuis 15 ans, âgé de 38 ans, époux de Laurencia Lapointe.

La dépouille mortelle a été transportée à Fourniville, Ont., chez M. J. N. Lapointe beau-frère du défunt. Le service funèbre a eu lieu lundi, le 2 courant. Le défunt, outre sa femme, laisse trois enfants en bas âge.

Assistaient aux funérailles: son frère, François Napoléon Bélanger, de St-Antoine-Avellin, sa sœur Mme Napoléon Trudel de Perkins Mills, son beau-frère, Wilfrid Coupal de Castelmain, ses oncles et tantes: M. Adrien Bélanger, M. et Mme J. E. Lapointe, M. et Mme F. X. Sabourin, M. et Mme J. E. Ledoux, M. et Mme A. Gastonay. Ses nièces: Mlle Anne-Marie Bélanger, Antoinette et Blanche Bélanger. Ses neveux: François Bélanger, et C. E. Lavigne; ses cousins: Mme Aristide Bélanger, Mlle Alice Bélanger, Berthe et Germaine Lapointe; Marie-Anne Leduc; ses cousins: le Dr J. B. Bélanger, Dr Leduc, O. Laberge, A. Leduc et B. Lapointe. Le révérend Père N. Vaillancourt c. S. V. du collège Bourget à Rigaud où le défunt fit ses études, M. l'abbé J. A. Archambault de l'archevêché d'Ottawa. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé D. Bélanger, curé de la paroisse, frère du défunt, assisté des Rvds Pères Vaillancourt c. S. V. et A. Bélanger curé de Curran; M. l'abbé Latéral, célébrant; M. l'abbé Alban Lapointe, beau-frère du défunt. La levée du corps fut faite à domicile par M. l'abbé H. Laniel, curé de St-Bernardin, Ont.

Le canal de Panama

Panama, 5. — Pour l'année terminée le 31 décembre, le revenu du canal de Panama a été de \$10,325,718, une augmentation d'environ \$30,000 sur l'année précédente.

Chemin de fer National du Canada

CHANGEMENTS A L'HORAIRE DES TRAINS DE VOYAGEURS SUR L'EMBRANCHEMENT DE MONTFORT A PARTIR DU DIMANCHE, 8 JANVIER 1922.

Le chemin de fer National du Canada annonce les changements suivants au service des trains de voyageurs sur l'embranchement de Montfort, à partir du dimanche, 8 janvier 1922.

POUR LE NORD

Le train No 91 tous les jours sauf le dimanche partira de la jonction de Montfort à 5 h. 30 p. m. et arrivera à Huberdeau à 8 h. 10 p. m. faisant rattachement avec le train du Pacifique qui part de Montfort, gare Viger, à 4 h. 10 p. m.

POUR LE SUD

Le train No 96 le dimanche seulement partira de Huberdeau à 5 h. 15 p. m. et arrivera à la jonction de Montfort à 8 h. p. m. faisant rattachement avec le train du Pacifique qui part de Montfort, gare Viger, à 9 h. 30 p. m.

Le train No 98 le mardi seulement partira de Huberdeau à 1 h. p. m. et arrivera à la jonction de Montfort à 4 h. 25 p. m. faisant rattachement avec le train du Pacifique qui est dû à Montfort, gare Viger, à 7 h. 15 p. m.

Le train No 92 les mercredi, jeudi, vendredi et samedi partira de Huberdeau à 5 h. 30 p. m. et arrivera à la jonction de Montfort à 8 h. 15 p. m. faisant rattachement avec le train du Pacifique qui part de Montfort, gare Viger, à 9 h. 45 p. m.

On peut obtenir des détails supplémentaires en les demandant aux agents de billets. (rec.)

TRIBUNAUX CIVILS

MONOPOLE QUI N'EXISTE PAS

LE JUGE McLENNAN RENVOIE LA DEMANDE DE A.-P. PIGEON, LIMITEE CONTRE LE "NATIONAL" AU SUJET D'UN ANNUAIRE SPORTIF.

Le juge McLennan a rendu jugement hier après-midi, dans la cause de A. P. Pigeon, limitée, contre l'Association athlétique nationale des amateurs.

Celle-ci, lors de la fondation du club, avait demandé au demandeur le droit de publier un annuaire sportif qui devait être distribué aux membres de l'association. Pigeon, limitée, a donc édité un annuaire intitulé: "Annuaire sportif national". L'an dernier l'Association athlétique nationale des amateurs a décidé d'imprimer elle-même son annuaire. En conséquence, elle en a averti Pigeon limitée, et lui a annoncé que cet annuaire seul serait distribué parmi les membres de l'Association. Pigeon, limitée, alléguait qu'il avait des droits d'auteur sur ce annuaire et que la défenderesse s'était servi de moyens frauduleux pour obtenir des contrats des annonceurs, en leur disant que leur revue remplaçait la revue publiée par Pigeon limitée. Ce dernier réclama de ce chef, \$1000, et \$300 pour dommages généraux. Le juge McLennan a déclaré que le demandeur n'avait aucun droit de monopole sur la publication d'annuaires sportifs et que la défenderesse avait parfaitement le droit de publier une revue, qui en plus devait être distribuée à ses membres. En conséquence l'action a été renvoyée avec dépens.

M. LE MAGISTRAT GUSTAVE PERRAULT.

Comme nous l'annoncions, avant-hier, le premier ministre de la province, M. Alexandre Taschereau, qui est en même temps procureur général de la province, vient de nommer le juge Gustave Perrault, juge spécial pour les causes relatives à la loi des liquidations.

Les juges de la cour des sessions étaient devenus joliment encombrés par les causes de la Commission des liquidations et les empêchaient de consacrer tout le temps voulu et désirable aux autres causes qui restaient inévitablement en souffrance. Ce nouveau tribunal aura pour effet de décongestionner les rôles des juges des Cours de session.

Le nouveau juge siégera pour la première fois, mardi prochain, à Montréal.

Le territoire de Sopron

Paris, 5. — La reprise de possession par la Hongrie du territoire plébiscitaire de Sopron s'est effectuée solennellement.

Le protocole a été signé lundi sur la table même où le 3 octobre a été signée la mise à la disposition du territoire en vertu du traité de Trianon.

Royalistes en campagne

Budapest, 5. — Les royalistes qui ont soutenu l'ex-empereur Charles dans ses efforts pour regagner le trône de Hongrie manifestent une nouvelle activité spécialement de puis la sortie de prison du comte Jules Andrássy. Il avait été arrêté lors de la deuxième tentative de Charles.

Le comte Sigray, le député Rakovsky et M. Gustave Graz, ancien ministre des affaires étrangères, ont été mis en liberté aujourd'hui sous caution de 600,000 couronnes; ils ont encore à répondre aux accusations de mutinerie.

On dit que le comte Sigray a provoqué en duel le comte Béthlen, premier ministre, qui aurait déclaré dans un cercle que le comte Sigray avait donné sa parole, après la première tentative de restauration de Charles, de ne prendre part à aucun mouvement qui aurait pour but de remplacer sur le trône l'ancien souverain.

Contre les titres

Ottawa, 5. (S. P. C.) — Le nouveau ministre de la marine et des pêcheries, M. Ernest Lapointe, n'a aucune sympathie pour la récente initiative de restaurer l'ère du "sirage" et des autres titres.

"J'ai voté contre les titres, dit M. Lapointe, à un représentant de la Canadian Press, lorsque la question s'est présentée devant la chambre des Communes. J'ai parlé contre les titres. Je n'ai pas changé d'idées sur cette question et je ne vois aucune raison pour agir autrement. J'estime que l'idée de restaurer les titres est absurde. La première fois que j'ai entendu parler du prétendu mouvement pour restaurer les titres que l'on dit venir des députés québécois a été lorsque j'ai vu la chose dans les journaux."

Plusieurs sentences

Toute une tribu de personnages intéressés dans des affaires de drogues, ont été condamnés, ce matin, à diverses sentences, par le juge Casson: Eva Bouchard, Charles White, J. Sabano, ont été condamnés à un an de cellule, B. Bell, Hector Barabde en ont été quittes pour six mois, Georges Lamoureux, V. Cohen, Lewis Semmon ont été condamnés à un an, et un Chinois qui s'appelle quelque chose comme Young Lee, a été condamné à 2000, d'amende ou à un mois de prison. Les avocats des condamnés ont annoncé qu'ils en appelleraient de cette décision.

Grande assemblée

Toronto, 5. (S. P. C.) — Le major Power, député de Québec-Est, le Dr Béland et le colonel Hunt, se réuniront une grande assemblée des vétérans et des citoyens au théâtre Allen dimanche après-midi. Ils traiteront de la question du chômage dans le pays et de la situation des soldats de retour du front.

Marcel Hubert

C'est le 19 courant que le petit prodige français du violoncelle, Marcel Hubert, donnera son concert à Montréal, au théâtre Saint-Denis, sous la direction de l'impresario montréalais, Bernard Laberge. Marcel Hubert est reconnu comme l'un des plus brillants musiciens d'avenir. Il est reconnu en France comme un prodige incontestable. A 15 ans, il a su déjà assurer de nombreux triomphes artistiques, dont le premier prix du Conservatoire de Paris classe de violoncelle, qu'il décrocha en 1920, à l'âge de 14 ans. Ce jeune musicien méritait, en 1919, le second prix du Conservatoire. A cette occasion, le Gaulois, l'un des meilleurs journaux de Paris, écrivait: "Le morceau de concours (violoncelle) qu'avait à jouer les élèves de MM. Loeb et Hekking était le "Concerto" (op. 104) de Dvorak, musicien tchèque; cette page est hérissée de difficultés techniques et rythmiques. Il s'est révélé un enfant de douze ans, le jeune Hubert, qui l'a joué à la perfection; ce petit prodige n'a été jugé digne que du second prix; peut-être le jury a-t-il voulu indiquer par là qu'il y avait des dons naturels, au quasi-génie. Il était utile d'ajouter la longue patience. On ne voit pas en tout cas, ce que M. Hubert pourra acquérir de plus au Conservatoire". L'année suivante Marcel Hubert décrochait le premier prix.

Les billets pour le concert Hubert sont en vente chez Archambault et Lindsay.

Le jeune Hubert sera accompagné par sa sœur, pianiste, premier prix du Conservatoire comme son frère, Mlle Yvonne. (Communiqué)

Un impôt sur l'essence en Ontario

Toronto, 5. — A la prochaine session de la législature provinciale on présentera un projet de loi pour faire établir un impôt sur la gazoline, comme la chose existe dans plusieurs des Etats américains. L'impôt proposé serait d'un sou par gallon.

Feu Soeur Marie

Nous avons le regret d'annoncer la mort de la révérende Soeur Marie-Ludvine, (née Marie-Cornélie Gravel), fille de M. Godfrid Gravel, de Saint-Denis-sur-Richelieu, Secoère de la communauté des Soeurs de Charité de la Providence, le 28 décembre 1921, dans la 76e année de son âge, et la 58e de vie religieuse. Les funérailles ont eu lieu, le 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis et de nombreuses délégations. Des diffamantes maisons de l'institut. La défunte a exercé ses œuvres à Joliette, puis à Laprairie, et enfin à Saint-Jean-de-Dieu.

La défunte était la nièce de Mgr E. Gravel, premier évêque de Nicolet, de M. G. Gravel, ancien curé de Laprairie; sœur de l'abbé E. Gravel, curé de Warwick; cousine du grand vicaire Gravel, de Saint-Hyacinthe; sœur de Soeur Marie de la Providence et tante de Soeur Marie des Sept Douleurs, toutes deux de la communauté des Soeurs de la Providence; tante du frère Gravel, professeur au collège de Rigaud, et du frère Cormier, directeur du collège de l'Épiphanie, tous deux de l'Institut des Clerges de St-Viateur; tante aussi de M. Pierre Gravel, imprimeur à Montréal; sœur de Mme veuve A. Cormier, de Saint-Hyacinthe. La défunte laisse aussi 14 nièces et cousines dans les communautés des Soeurs Grises, de la Congrégation Notre-Dame, de Saint-Joseph, des Saints Noms de Jésus et Marie.

Aux funérailles, le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Gravel, de Warwick, assisté par deux neveux.

Heure d'adoration

Comme l'Épiphanie est la fête par excellence de l'adoration et que ce jour-là est dans leur congrégation l'anniversaire de la première exposition du T. S. Sacrement, il y aura à cette occasion, à 8 heures du soir, une heure d'adoration prêchée dans la chapelle de l'avenue Mont-Royal.

Il y a pour cette heure d'adoration, outre l'indulgence plénière des 40 heures, qui peut se gagner chaque jour, une autre indulgence plénière aux conditions habituelles pour les agrégés de toute classe, simple garde d'honneur, semaines caractéristiques et fraternelles eucharistiques. Cette heure d'adoration remplacera celle du deuxième dimanche du mois.

Les incidents de Sébenico

Paris, 5. — Les journaux de Belgrade annoncent que le roi Alexandre chassant aux environs de Lablana est rentré d'urgence dans la capitale en raison des affaires de Sébenico. D'après les dépêches de Belgrade au "Matin", le gouvernement de Belgrade a envoyé à Rome une note demandant le retrait immédiat du navire de guerre italien ancré à Sébenico. Il a adressé également au Conseil suprême une note expliquant les incidents.

Les milieux gouvernementaux de Belgrade déclarent que si le conflit devient menaçant, le gouvernement yougoslave saisira de l'affaire la Société des Nations à laquelle il veut de communiquer le texte du traité de Rapallo.

Chemin de fer Pacifique Canadien

A partir du 8 janvier, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un nouveau train direct des dimanches après-midi, partant de la gare Viger à 5 h. 30 p. m. et arrivant à Québec à 11 h. 55 p. m. Un wagon-buffet-salon sera ajouté au train, ce qui permettra aux voyageurs de prendre le thé ou le sou-



MADAME MINA RABER. Aurora (Ill.)

"Il y a peu de temps j'étais une des femmes les plus nerveuses et les plus misérables qu'il y eut sur terre, mais grâce au Tanlac, je suis maintenant bien portante et heureuse," disait Madame Mina Raber, 446 Farnsworth Avenue, à Aurora (Ill.).

"Ce fut il y a deux ans environ que je commençai à ressentir de la détresse à la suite de mes repas. J'avais d'affreuses crises d'étouffement. J'avais de telles palpitations de coeur que parfois je me disais que je ne vivrais pas jusqu'à la fin de l'attaque. Les maux de tête étaient la plaie constante de mon existence. Je tremblais en me levant. J'avais de terribles douleurs dans le dos qui je ne pouvais qu'à grand-peine me retenir de crier lorsque m'étant courbée il me fallait me redresser.

"Le Tanlac m'a donné des résultats bien meilleurs que ceux que j'en attendais et j'ai l'impression de ne plus être la même personne. J'estime que je suis maintenant en parfaite santé. Selon moi le Tanlac est le meilleur médicament qu'il y ait sur le soleil."

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1921

De la Côte St-Jacques au service de Lachine

10 minutes à partir de 5.05 a.m. de la Place d'Armes (bureau de poste), service de Lachine

10 minutes de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 minutes de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
10 minutes de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
20 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.
40 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m. de Lachine (Stoney Point), service de Lachine

10 minutes de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.
20 minutes de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.
10 minutes de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.
20 minutes de 7.50 p.m. à 12.50 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m. de Lachine (Stoney Point), service de Lachine

10 minutes de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.
20 minutes de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.
10 minutes de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.
20 minutes de 7.50 p.m. à 12.50 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m. de Lachine (Stoney Point), service de Lachine

10 minutes de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.
20 minutes de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.
10 minutes de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.
20 minutes de 7.50 p.m. à 12.50 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m. de Lachine (Stoney Point), service de Lachine

Société d'une messe

M. l'abbé Alphonse Pouliot, curé de Duck Mountain, Man., décédé le 27 décembre, à l'hôpital général des Soeurs de la Miséricorde, Winnipeg, était membre de la société

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLACEMENTS : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ELVEVE : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHANGEMENTS A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVER : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

RECHERCHER : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne sans Naissances, Décès, Messes : — 50 sous par insertion.

REPRESENTATIONS : — 50 sous par insertion.

CABINET MONTAIGN NOTES PERSONNELLES ETC. : — 40 sous par insertion.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence demandée, position assurée. S'adresser à James, 540, Coulombe, 708 Demontigny Est. Tél. Est 4344.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN

Accordeur de pianos, réparations de toutes sortes, ouvrage garanti. 2^e année professeur d'accorde à Nazareth. Adresse No 72 avenue Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 1405.

SERRURIERS

E. TELLIER

serrurier-armurier, 288 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Spécialité en réparations de gramophones, serrures, clefs, armes à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé ? Quel que soit votre apprentissage suffisant : système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. Adressez-vous à Barber College 67 St-Laurent.

PROPRIETES A VENDRE

Une collection complète du Devoir quotidien, de 1910 à 1916 inclusivement, non reliée. Ecrire à casier 21, Le Devoir.

Par Crépain & Paquette, notaires, 310, V. situation. Tel. Bell Est 971.

Nos 474 à 474B, Nicolais ... 2700.00

Nos 1018, ave. Malo ... 2500.00

Nos 217-219, rue Clark ... 3200.00

Nos 2835 à 2839, rue Dandurand, 4500.00

No 809, Chemin Ste-Catherine (7 arpents en superficie), 42 et le pied en bloc.

Emplacement et terrains au Saull-au-Ré-É, 25 arpents en superficie.

Terrains à St-Laurent et à Notre-Dame-de-Grâce.

Cour Supérieure

Dame PHLOMENA VENDITTI, épouse d'Alphonse Moineau, marchand de Montréal, dit d'Alphonse Moineau, en justice contre ledit ALPHONSE MOINEAU, défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée le 12 décembre 1921.

Procureur de la demanderesse: J.-A.-E. DION, 210, rue St-Jacques.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 909. MARGUERITE-ESTHER BÉGIN, épouse commune en biens de JEAN-HENRI VAN KOOLBERG, instituteur, des cités de Montréal, a, en justice, intenté une action en séparation de biens contre son mari.

Montréal, le 4 janvier 1922.

Procureur de la demanderesse: J.-A.-E. DION, 210, rue St-Jacques.

per en route. Ce train fournira aussi un service commode à cause de son rattachement avec le train de Trois-Rivières pour les villes de Shawingian et de Grand-Mère. (rec.)

AVIS PUBLIC

Province de Québec, District de Montréal.

Avis public est par le présent donné par MM. Joseph Beaudin, financier de la ville d'Outremont, Rosaire Proulx, agent financier de la ville de la Pointe-aux-Trembles, Charles E. Furse, gérant, de la ville d'Outremont, Alexandre Thibault, agent manufacturier, de la ville de Longueuil, T. Damien Bouchard, journaliste, de la ville de St-Hyacinthe, Peter-William McLagan, avocat, de la ville de Westmount, J.-A. Brodeur, avocat, de la ville de Montréal, Nap. Garneau, avocat, de la ville de Montréal, C. E. McCreary, avocat, de St-Lambert, Jos. Viel, marchand, de Rivière-du-Loop, John Finlay, marchand, de Kenogami, W. R. Gagné, marchand, de la ville de Lachine, Louis Cousineau, avocat, de la ville de Hull, J.-E. Piquet, lieutenant-colonel, de Mont-Joli, P. H. Béland, médecin, de la ville de Québec, J.-A. A. Leclair, entrepreneur, de la ville de Verdun, Charles Raymond, entrepreneur, de Lac-des-Scies, P.-N. Yerge, trésorier, de la ville de Québec, Rosaire Bernier, voyageur, de Bienville, A.-B. Hunt de Bury, J.-P. Latouche, avocat, de Grand-Pré, J.-A. Gauthier, éditeur, de la ville de Québec, qu'ils s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi les constituant en corporation sans capital action sous le nom de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, avec siège social à Québec, dans le but d'harmoniser et combiner les forces municipales de la Province de Québec, de recueillir et donner des renseignements; de publier des journaux, revues et autres publications, de s'occuper de toutes questions d'ordre social, économique, politique, de la Province à devenir membre de ladite corporation et à payer certains droits à cet effet, et pour toutes autres fins.

JEAN et BIRON, Avocats des requérants. Montréal, 14 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné, que les soussignés s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir une loi spéciale dérogeant aux règles de la prescription dérivées par la charte de Montréal ou par toute autre loi, tendant à une réclamation qu'ils prétendent exercer contre ladite ville de Montréal, à l'égard du changement de niveau de la rue Desrues, entre les rues Hochelaga et de la rue de la Cité, à Montréal, affectant spécialement les subdivisions numérotées 70-71-72-73-74 et 75 et 138 à 166 du lot originel des rues de la Cité, à Montréal.

Les Exécuteurs-Testamentaires, des biens situés à la Cité de Québec, à Québec, Succession Jos. Barsalou, J.-A. G. BARSALOU, GERALD BARSALOU, Montréal, le 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la ville de St-Jérôme s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi ratifiant le règlement no 85, de la date velle au sujet d'un emprunt de \$250,000, en vertu du règlement no 86 au sujet d'un emprunt de \$500,000, et pour amender sa charte concernant les objets suivants: Le droit de voter, la liste des électeurs, le vote sur les règlements, la consolidation du fonds d'amortissement, l'établissement de champs d'épuration et d'incinération, l'ingénieur en chef, le règlementation des constructions et autres fins.

A.-P. LAPLANTE, Greffier de la ville. St-Jérôme, 13 décembre 1921.

Difficile d'y survivre

M. Edw. J. O'Connor, de Sault-Sainte-Marie, a connu de durs jours. "Depuis mon enfance, écrit-il, je souffrais constamment d'asthme et de catarrhe. J'avais souvent le nez et la gorge bouchés, et des écoulements désagréables venant de la gorge. Quand venait une quinte de toux, il me semblait que j'y parviens difficilement à survivre. Je faisais des efforts pour respirer. Catarrhozone m'a remis en bonne santé. Son action puissante et curative s'appliqua exactement à mon cas." A ceux qui souffrent de catarrhe, d'asthme, d'irritation de la gorge et de bronchite, Catarrhozone est éminemment recommandé. Deux mois de traitement, un dollar, tubes plus petits, 25 et 50 sous. Chez tous les marchands ou de The Catarrhozone Co., Montréal. (ann.)

ANTIKOR-LAURENCE

SURE RADICALE DES CORPS SÜR. ÉCRÉME. SANS DOUTE. EN VENTE PARTOUT. FRANCO PAR LA POSTE. AN. LAURENCE, MONTREAL.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES ET VITRES

ASSURANCE BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE

Notre Page Féminine

LETTRE DE FADETTE

Je viens de relire la dernière oeuvre de Laure Conan, La Vaine Foi, et je prends tout de suite ma plume avec le désir fervent de vous communiquer, chères lectrices, l'impression bien-faisante que je conserve de cette lecture.

C'est une plaquette de moins de cinquante pages : elle me fait penser à ces "comprimés", grands comme un dix sous, qui renferment un aliment nutritif et fortifiant. Je la comparerais aussi à l'une de ces voix graves et pénétrantes qui nous arrêtaient parfois au milieu de nos agitations; elle nous dit : "Réfléchis et examine-toi. N'es-tu pas aussi de ces catholiques de nom seulement? Et sans t'en douter, donnes-tu cette impression à ton entourage?"

Quand on parle d'une oeuvre de Laure Conan, il est entendu que c'est bien composé et bien écrit. J'aime son style clair, sobre, à la fois si énergique et si délicat. J'aime son sens profond et vrai de la vie des âmes dont elle scrute le mystère avec la science acquise en étudiant son âme à elle. Aucune nuance ne lui échappe, elle ne néglige aucun indice. Impitoyablement elle fait de la lumière, et l'âme ainsi cherchée bientôt se révèle toute.

L'originalité de ce beau petit livre de Laure Conan, c'est que ce sont les paroles d'un protestant qui promettent le projecteur lumineux dans l'âme de Marcelle, où elles éveillent d'abord l'inquiétude et font une telle impression qu'elles semblent y avoir été marquées au fer rouge.

Marcelle s'est engourdie et amollie dans la vie mondaine, mais au fond, elle est sérieuse et si droite. Dès qu'elle a entrepris la vérité, elle se met à sa recherche avec le désir et la crainte de la trouver. Et comme il arrive toujours à ceux qui la cherchent sincèrement, la vérité lui apparaît enfin, sévère, exigeante, et Marcelle un peu lâche essaie de se dérober. Mais la grâce est active dans cette âme faite pour les grandes choses, et l'heure de Dieu vient, elle vient par la douleur et Marcelle s'abandonne à Lui avec une générosité héroïque qui la jette dans la vie sacrifiée d'une Petite Soeur des Pauvres.

Il y a beaucoup de catholiques de nom parmi nous, d'âmes qui n'accordent pas leurs vies avec leurs croyances. A quelques-unes il ne faut qu'un appel énergique, un éclair de lumière surnaturelle pour leur révéler la Vérité qui finira par les conquérir. Cette voix et ce rayon de lumière sortent des pages fortes et belles que je prie toutes mes lectrices de lire. Elles font réfléchir et c'est déjà beaucoup de s'arrêter pour s'examiner et reconnaître ce que l'on est en regard de ce que l'on devrait être.

FADETTE.

Les "dépatrés"

"Je meurs content, ô Jésus, maintenant que j'ai vu votre étendard s'élever jusqu'aux extrémités de la terre!" — (Paroles du P. Grollier expirant au fort Good-Hope, cercle polaire, le 29 mai 1904.)

Un humble grand religieux et un petit Père d'apparence frêle. Le premier doit être le supérieur du second... ensemble paternel et sympathique.

Tous deux, ils m'apportent un livre... Méliandre... méliandre! Lis me l'offrir... oh! si simplement! Et pendant qu'ils m'expliquent, je feuillette...

C'est intitulé : AUX GLACES POLAIRES. Indiens et Esquimaux, par le P. Duchaussois, oblat de Marie Immaculée.

Cela a 500 pages, caractères variés, illustrations nombreuses. Ce livre se vend un peu partout : à Paris, 4, rue Antoinette; à Lyon, 39, quai Gailleton; à Strasbourg, à Bruxelles, au Canada, 600 rue Cumberland, Ottawa, pour 7 fr. 50, chiffre raisonnable.

Tout de suite je suis pris par le texte, si pris que l'auteur, le frêle petit Père, me dit avec son sourire un peu triste :

Vous le lirez après... laissez-moi vous le parler... laissez-moi vous le parler...

C'était jour de catéchisme, on m'appelait un peu de tous les côtés; mais que refuser à un religieux qui arrive directement des glaces du pôle?

Et je le laissai tranquillement parler.

Le livre lui avait été demandé par Mgr Dottenwill, supérieur général de la congrégation des missionnaires oblats de Marie Immaculée.

Il traite d'un apostolat de plus de soixante-dix ans, sous la latitude extrême du monde habité, dans ces immensités arctiques situées au nord des Etats-Unis et du Canada, lesquelles, ayant Edmonton pour pivot, s'irradient, d'un côté vers la baie de Mackenzie dans l'océan Glacial, et de l'autre, vers la presqu'île de Boothia avec, au centre, les deux immenses lacs de l'Ours et des Esclaves.

Ici, je l'interrompis.

Edmonton, je connais!... D'abord, c'est la ville de mon grand patron dont c'est la fête aujourd'hui même.

Et puis, en 1890, alors qu'Edmonton était la dernière station postale du monde, nous avions, des amis et moi, envoyé aux missionnaires une pièce de vin chaud d'Espagne pour dire la messe. Cette pièce fut arrêtée à cet endroit par les membres protestants de la Royale Société de tempérance et... bue par eux!

Ce qui, naturellement, m'avait un peu vexé. Mais surtout je pensais que, tout de suite, vers le Nord, c'était sans aucune ressource, le royaume de la solitude et du froid.

Le petit missionnaire leva alors les mains en signe de protestation. — Décidément, les Français ne savent pas encore leur géographie!

Pays de la solitude...? Oui... A cette base extrême du triangle de l'Amérique du Nord, les immensités sont sans limites... une âme par 250 kilomètres carrés.

Pays du froid? Oh! certainement! Mais aussi pays riche en fourrures splendides, en gisements de toutes sortes; il y a, là-bas, d'inépuisables nappes de pétrole. Dans le lac de l'Ours, on pêche des poissons sans nombre... des truites invraisemblables, presque de grandeur d'homme... Vous verrez, d'ailleurs, les photographies.

— Et la population?

— Elle nous est sympathique... Nos compatriotes de jadis ont laissé là-bas de grands souvenirs qui sont parvenus jusque dans l'Athabaska et même dans le Mackenzie.

Et le petit Père, une flamme subite au fond des yeux, déclama presque une citation : Ils s'étaient détachés de ces rivages de France qu'embaumait encore la foi du pêcheur normand, breton, vendéen... au temps

Où tous nos monuments et toutes nos Portales le blanc manteau de leur virginité.

... Si des Français sérieux et bons, continua-t-il, allaient là-bas, ils pourraient, aux étincelles qui restent, rallumer tout un passé. Je l'ai

dit, d'ailleurs, hier au ministre.

— Au ministre! J'approchai ma chaise... on n'est pas journaliste pour rien.

— Et que vous a répondu Son Excellence?

— Le ministre parut très intéressé par mon livre et même anxieux de ce que j'ajoutai de vive voix... spécialement que les Allemands flairaient déjà cette contre, qu'ils y atterrisaient en avion, cherchaient à s'établir les premiers aux endroits du plus grand avenir industriel.

— Comment se fait-il que les Allemands arrivent si nombreux et si vite?

— Et pourquoi pas, nous autres, Français!

— Excellence, lui ai-je répondu, c'est très facile à comprendre. Là-bas comme dans beaucoup de pays nouveaux, tout se fait par les missionnaires.

— Eh bien! autrefois, notre congrégation, française jusque dans les moelles, avait depuis toujours son noviciat en France, et, naturellement, elle se recrutait surtout en jeunes religieux français. Vous nous avez exilés; alors, il a bien fallu mettre notre noviciat à l'étranger, et le recrutement est fatalement devenu étranger, c'est clair...

— Tristement clair...

— Et le ministre secoua la tête. — De jeunes Allemands, bons missionnaires, mais Allemands, sont venus frapper à la porte du noviciat. Au nom de l'intérêt supérieur des âmes, nous avons dû les accepter. Mais ils envoient des lettres chez eux; ils décrivent l'immense et riche pays d'avvenir à exploiter. Et comme les familles allemandes sont nombreuses, les frères accourent retrouver le missionnaire. Encore une fois, c'est fatal, cela, Monsieur le ministre!

— Evidemment! — Et cela ne cessera que le jour où nous autres, qui avons fait la guerre comme tous les Français, nous pourrions rentrer en France avec les droits de tous les Français.

Je rapprochai encore ma chaise.

— Et qu'a conclu le ministre!

— Le ministre? Il m'a regardé...

— Mais enfin, qu'a-t-il dit?

— Que voulez-vous qu'il dise! C'est un bon citoyen... et l'évidence est triomphante chez nous un jour ou l'autre.

Le religieux alors se leva, il était fatigué. Sa fine petite figure reflétait un instant tout son passé frivole de courses et de labour.

— Quand mon livre fut terminé, ajouta-t-il en se dirigeant vers la porte, j'étais là-bas, à Saint-Abert, dans notre vieille maison du Nord-Ouest. Je suis allé le déposer sur les deux tombeaux qui se trouvent, de Mgr Grandin et du P. Lacombe. Et là, à genoux, j'ai prié ces grands missionnaires du passé d'en disperser les pages parmi la jeunesse qui se passionne pour le sacrifice et le salut des âmes. Puis-je mon pauvre livre les réjouir un peu dans l'éternité!

Lorsqu'il fut parti... que la porte se fut refermée, je pensai que peut-être, pour ce cas exceptionnel, ce serait bien qu'un prêtre séculier français le remerciât, cet humble petit religieux, en l'aidant à réaliser son plus cher désir... celui de semer à tous les vents ces pages alertes, toutes frémissantes d'amour de son Dieu et de sa patrie.

Et c'est pourquoi, sans qu'il me l'ait demandé, j'écris ces quelques lignes...

Pierre l'Ermitte.

"La Croix" Paris, 21 nov. 1921.

LES PÊCHERIES CANADIENNES

SIR ROBERT BORDEN PRÉPARAIT LE TERRAIN POUR UN NOUVEAU TRAITE FRANCO-AMERICAIN.

Halifax, 5 (S. P. C.). — Sir Robert Borden a discuté à Washington avec les autorités américaines la perspective d'un nouveau traité sur les pêcheries. Toutefois, étant donnée la situation politique au Canada, les pourparlers entamés par sir R. Borden ne sont nullement officiels, mais purement pour préparer le terrain à des négociations. La question a une certaine importance, du fait que, si le Canada doit en revenir au système de 1918, il sera

Ceux qui boivent des thés du Japon devraient sûrement essayer le

THÉ VERT "SALADA"

C'est la perfection en fait de thé vert - frais, propre et parfumé. Supérieur aux meilleurs thés du Japon que vous ayez encore goûtés. En vente chez tous les épiciers.

Les Conserves "VICTORIA"

assurent satisfaction et économie

La réputation des Conserves VICTORIA est établie depuis près de quarante ans. Si vous n'avez pas encore essayé ces Conserves de qualité, faites-le aujourd'hui-même, vous en serez satisfaits.

- Petits Pois, Tomates, Blé d'Inde, Fèves en gousse, Saumons.
- Pommes, Pêches, Poires, Fraises, Framboises.

Demandez-les à votre fournisseur

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE.

DISTRIBUTEURS

584 rue St-Paul Ouest, Montréal.

VENTE D'INVENTAIRE!

TOUT NOTRE MAGNIFIQUE STOCK DE

Chapeaux Velours

MAINTENANT OFFERT A

33 1/3 % d'Escompte

Prix régulier \$4.75 moins 33 1-3% — \$3.15 net
Prix régulier .600 moins 33 1-3% — 4.00 net
Prix régulier .900 moins 33 1-3% — 6.00 net
Véritable velours autrichien, \$12.00 moins 33 1-3% — 9.00 net.

GRAND CHOIX DE FORMES ET DE COULEURS

Achetez directement du fabricant et économisez le profit de l'intermédiaire.

ED. MICHAUD

Importateur et fabricant.

11, rue Bleury — près Craig.

Etrennes de Bon Goût

Aimez-vous quelque chose qu'on ne trouve pas, ailleurs, et à prix raisonnable?

Dentelles et Broderies à la main.

Pochettes, Parures, Nappes, Centres, Dessus de buffet, Coussin?

Allez directement chez

RAOUL VENNART

642, St-Denis Tél. Est 3065

Quelques unes de nos Occasions du Vendredi

Robes de Nuit pour Fillettes

ROBES DE NUIT en bon coton blanc, modèles fermés ou boutonnant en avant, Grands 6, 8 et 10 ans. Prix du vendredi... **.65**

—Au deuxième.

Guêtres pour Enfants

GUETRES en drap noir, et en velours brun et noir, 9 et 12 boutons et 3 boucles au-dessus du genou. Pointures 6 à 10. Prix du vendredi... **1.35**

Pointures 11 à 2. Prix du vendredi... **1.65**

PANTOUFLES

En quadrillé écossais, bonnes semelles de cuir, lanière à la cheville. En rouge, gris et fauve. Pointures 7 à 1. Prix du vendredi... **.75**

—Au rez-de-chaussée.

POELES

Fournaises tortue de toutes sortes, avec ou sans grilles, dessus rond ou carré, les unes avec four, Environ 35 en tout. Vendredi, MOINS 25%.

Poêle d'acier avec 4 ronds, grille Duplex et four de 18 pouces. Prix du vendredi... **26.95**

Poêle d'acier Maple Leaf, réchaud avec miroir, 4 échantillons. Prix du vendredi... **75.00**

LAVEUSES

Laveuses hydrauliques avec moteur Ideal, complètes. Prix du vendredi... **28.75**

Laveuses électriques avec essoreuses. Prix du vendredi... **94.50**

—En bas.

VADROUILLES ET VERNIS

Vadrouilles Universal à l'huile de cèdre, triangulaires dans des boîtes de fer blanc, long manche, et une bouteille d'huile. Prix du vendredi, les deux... **.95**

Teinture-verniss, nuance acajou, boîte une pinte. Prix du vendredi... **.75**

—En bas.

QUINCAILLERIE

ARTICLES D'ALUMINIUM à **.95** CHACUN.

Quantités limitées.

Séries de 3 casseroles à bec, la série... **.95**

1 douzaine de cuillers à dessert et une douzaine de cuillers à thé pour... **.95**

Casseroles droites, chaudrons couverts, passoirs, plats à poisson, poêles à frire, cuvettes à main, séries de 3 moules à gâteaux. Prix du vendredi, chacun... **.95**

Plateaux vernis, 50 en vente. Prix du vendredi, chacun... **.95**

Séries de 3 moules à gâteaux, ronds. Prix du vendredi... **.35**

Moules à muffins, à petits pâtés, à gâteaux éponge, grands variés. Prix du vendredi... **.30**

Miroirs pour salle de bain, cadre émailé, glace biseautée, ovales ou oblongs. Vendredi... MOITIE PRIX

Sièges de bain, fini chêne, Vendredi... MOITIE PRIX

Porte-serviettes, nickelés, 36 pouces de longueur, avec vis. Vendredi MOITIE PRIX

Classe-monnaie vernis, 3 grands. Prix du vendredi... **1.25**

Hachoirs à viande, bonne trousse, marque scidoles, 40 en vente, Vendredi MOITIE PRIX.

Pocheuses à oeufs, 4 trous, avec casserole. Prix du vendredi... **.40**

—En bas.



La plupart de ces dispositions avaient été adoptées. Les vaisseaux de pêche américains jouissaient de tous les privilèges sauf de celui de vendre leur poisson dans les ports canadiens sans payer de droits de douane. De leur côté, les vaisseaux de pêche canadiens ne pouvaient entrer dans les ports américains que pour raison d'humanité.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LES AMES FORTES"

PAR G. SAINT-GERMAIN

—Quel malheur subit, pensait-elle. Dimanche dernier, Miles Prescott étaient heureuses, elles riaient de mes gamineries. Mlle Madeleine chantait. Aujourd'hui, Mlle Servane est morte, ses sœurs sont dans les larmes, et nous qui les aimons, nous sommes bien affligés aussi. Pourquoi que Mlle Sabine ne tombe pas malade de chagrin! Je la trouve changée depuis l'hiver. Elle a maigri, pâli; un rien l'impressionne. Ah! les volets tout en noir,

une sainte; tous les sermons du monde n'y feront rien.

XVI

—Madeleine et Sabine avaient veillé toute la nuit près du lit où Servane dormait son dernier sommeil.

Dès les premières heures du jour, Mme Landry revenait près d'elles et obtenait de Sabine que la jeune fille prit un peu de repos.

De santé plus robuste, de volonté plus énergique que sa sœur, Madeleine résistait à la douleur et à la fatigue. Elle s'inquiétait pourtant au sujet de tant d'obligations pénibles auxquelles elle devait penser, dont il fallait s'occuper en un si triste moment: son courage ne suppléerait pas à son inexpérience en présence des formalités nécessaires qui accompagnent et suivent la mort. A qui recourir?

Mme Landry vint à son aide. Son fils était prêt à rendre tous les services, à se charger des différentes démarches. Très simplement, François vint se mettre à la disposition de ses voisines.

C'était la première fois qu'il franchissait ce seuil, qu'il pénétrait dans ce logis où sa suprême ambition, depuis longtemps, était d'être accueilli en ami.

Sa mère l'avait introduit dans la

petite salle à manger qui servait d'atelier aux deux ouvrières, et où Madeleine n'avait pas tardé à le rejoindre.

En tout autre moment, l'émotion de se trouver en tête à tête avec la jeune fille lui aurait enlevé son assurance, sa présence d'esprit. Mais la gravité des circonstances, le sentiment que son concours et ses conseils étaient acceptés, attendus par elle, l'idée que pour elle il allait travailler, agir, lui rendaient la pleine possession de soi. Il voyait avec netteté ce qu'il devait faire et l'exposait avec précision.

Pour Madeleine, Landry, si dévoué qu'il fût, n'était qu'un obligé voisin; il demeurait un étranger, et devant lui, elle se gardait de toute manifestation extérieure de sa souffrance. Elle avait toujours eu horreur de se donner en spectacle, de quelque nature que fût son émotion, joie ou peine, et en présence d'inconnus ou d'indifférents, elle trouvait toujours la force de se contenir.

Mais François, tout pénétré qu'il fût du triste sujet qui l'amenaient près de Madeleine, n'en subissait pas moins le charme de cette chère présence. Il avait tant désiré le jour où il pourrait se rapprocher de celle qu'il aimait, lui parler

plus intimement et surtout faire quelque chose pour elle! Son amour, son admiration grandissaient à voir cette forte volonté domptant une douleur, un déchirement de coeur qu'il savait immense: une si vive et si profonde affection unissait ces trois sœurs, dont l'unique raison d'existence semblait de se dévouer les unes aux autres! Non, il n'ignorait pas qu'à cette fermété d'âme s'alliaient chez l'institutrice les élans et les tendresses d'un coeur épris d'idéal, accessible aux émotions les plus douces, heureux de se donner à qui avait su conquérir son amitié ou sa sympathie. L'intérêt, la sollicitude de Madeleine envers la petite modiste, tout ce qu'il connaissait ou devinait de sa vie lui en donnaient la preuve.

Que de fois n'avait-il pas entendu de la bouche même de Geneviève l'éloge enthousiaste de la jeune fille; et ces paroles, naïve expression de la vérité, se gravaient à jamais dans l'esprit de François. Souvent encore, dans l'obscurité du soir, accoudé à son balcon, il entendait à travers la fenêtre de ses voisines résonner leurs rires; son rire à elle, si franc, si clair, ou bien son chant où vibrerait réellement son âme! Ah! si un jour elle pouvait

lire en lui, se laisser aimer, aimer aussi!

Ils étaient en face l'un de l'autre, séparés par la table où se trouvaient encore disposés les fournitures de travail des deux ouvrières. Sur une chaise, tout près de là, l'ouvrage de Servane gardait encore dans ses plis la trace de ses doigts agiles, et Madeleine sentait les larmes la gagner à la vue de cette couture inachevée qui rappelait l'humble tâche de Servane, et son courage patient que la mort devait vaincre.

Mais il fallait faire trêve aux regrets, aux tristes pensées. Le temps pressait.

—Je n'en ai aucune idée, moi! s'écria-t-elle.

—C'est très bien, Monsieur, je m'en rapporte absolument à vous. Mais François n'entendait point ces paroles. Il venait de jeter les yeux sur les feuillets que Madeleine avait déposés devant lui, dans l'ordre où Me Aubin lui-même les avait classés, afin de choisir et d'emporter les seules pièces dont il avait besoin pour mener à bien ses négociations. Et il était saisi de surprise.

Ses voisines, si en avait entre les mains la preuve, étaient les dernières descendantes d'une famille aristocratique; ruinées, elles avaient dû quitter le domaine dont elles portaient le nom, pour venir à Paris gagner leur vie.

—Avez-vous quelque idée des frais que ce désir entraînera? insinua François, non sans hésitation, car il ignorait quelles pouvaient être les ressources de ces jeunes filles qui travaillaient pour vivre et vivaient très simplement.

—C'est plus que je n'en ai...

—C'est plus que je n'en ai... Mais François n'entendait point ces paroles. Il venait de jeter les yeux sur les feuillets que Madeleine avait déposés devant lui, dans l'ordre où Me Aubin lui-même les avait classés, afin de choisir et d'emporter les seules pièces dont il avait besoin pour mener à bien ses négociations. Et il était saisi de surprise.

Ses voisines, si en avait entre les mains la preuve, étaient les dernières descendantes d'une famille aristocratique; ruinées, elles avaient dû quitter le domaine dont elles portaient le nom, pour venir à Paris gagner leur vie.

—Avez-vous quelque idée des frais que ce désir entraînera? insinua François, non sans hésitation, car il ignorait quelles pouvaient être les ressources de ces jeunes filles qui travaillaient pour vivre et vivaient très simplement.

(à suivre)

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

UNE FORTE DIMINUTION DANS LE PRIX DES OEUFS ET DU BEURRE. — LES OEUFS STRICTEMENT FRAIS A 65 SOUS.

Les arrivages de beurre se sont stabilisés, hier, à 215 caisses, comparativement à 253 caisses, le mercredi précédent et à 222 caisses, le jour correspondant l'an dernier. Une diminution d'un à deux sous la livre s'est produite dans les prix de gros. Les arrivages de fromage ont été, hier, de 432 boîtes; ils avaient été de 137 boîtes, le même jour la semaine dernière et de 39 boîtes le jour correspondant l'an dernier.

Il est arrivé, hier, 859 caisses d'œufs; il en était arrivé 1366 caisses, le même jour la semaine dernière et 241 caisses, le jour correspondant en 1920. Le prix des œufs strictement frais est tombé de 15 sous la douzaine. Il y a une diminution de deux sous la douzaine pour les autres qualités.

LES PRIX DU GROS

FARINE
Nouvelle récolte:
première qualité, le baril \$7.50
2ème qualité, le baril \$7.00
Forte à boulanger, le baril \$6.80

OEUF
Strictement frais, 65s.
Choisis 49s.
No 1 43s.
Crachés 40s.

BEURRE
Pasturisé 38s.
Premier choix 38s.
Deuxième choix 35s.
En bloc d'une livre 39s.
Pasturisé 39s.
Premier choix 39s.
De choix 36s.

FROMAGE
Fort 26s.
Doux 20s.
Oka 38s.
(Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vailancourt, 116, 618, rue Saint-Paul.)

LES VIANDES FUMÉES
Les jambons de 8 à 12 livres font 25s., le jambon à déjeuner fait de 26 à 28s.

LES POMMES DE TERRE
Très peu d'arrivages.
Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.25 le sac de 80 livres et \$1.50 le sac de 90 livres, livrés. Pris au magasin il y a une diminution de cinq sous le sac. On offre des pommes de terre de l'île du Prince-Édouard à \$1.50 le sac de 90 livres et des pommes de terre blanches de la même province à \$1.75.

L'assemblée annuelle de la Wayagamack
L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Wayagamack Pulp and Paper Company, Limited, aura lieu, le jeudi, 14 février, à 1 h de l'après-midi, au bureau principal de la compagnie, aux Trois-Rivières. Les procurations sont faites aux noms de MM. Whitehead, président et James-W. Pyke, vice-président.

Quatre pour cent sur l'épargne
Toronto, 5. — La Central Canada Loan and Savings Company, de cette ville, a publié un avis qu'à partir du premier janvier, le taux d'intérêt sur les épargnes qui lui seraient confiées serait élevé à 4 p. c. par année.

Les obligations ontariennes
Toronto, 5. — La maison Jarvis and Co., représentant un syndicat de vingt ou vingt et un membres, la plupart des maisons financières américaines, s'est fait adjudger l'émission d'obligations, 15 ans, 5 1/2 p. c., de l'Ontario. Le prix est de 101.457. Quatre autres soumissions avaient été faites.

L'achat de l'hôtel Windsor
Le Montreal Trust émet actuellement des chèques pour payer les actions de l'hôtel Windsor, dont M. Donat Raymond vient de se porter acquéreur. On sait que celui-ci s'est assuré le contrôle de la compagnie en achetant 10,000 des 15,000 actions du capital, au prix de \$125 l'action. M. Raymond a donc à payer une somme de \$1,250,000.

Exemption de taxes à la Dominion Textile
Kingston, 5. — Lundi dernier les contribuables de Kingston ont approuvé un règlement qui accorde une exemption de taxes pour une période de dix ans à la Dominion Textile Company.

Le Porto-Rico Railway
Les recettes brutes, pour novembre, du Porto-Rico Railway, ont été de \$109,278, une diminution de \$12,343 ou de 10.6 p. c. en comparaison avec novembre 1920. Les recettes nettes ont été de \$36,849, une diminution de \$21,667 ou de 37 p. c. Pour les onze mois, les recettes nettes ont été de \$451,412, une diminution de \$67,701 ou de 13 p. c.

Les faillites en Angleterre
Londres, 5. — On vient de faire le relevé des faillites, dans le nord de l'Angleterre, au cours de l'année 1921. Dans le district de Manchester, il y a eu 243 faillites, au cours

LA MATINÉE À LA BOURSE

UNE SEANCE DEPOURVUE D'INTERET — ACTIVITE TRES TREINTE ET AUCUN STOCK EN VEDETTE.

Bien de particulièrement remarquable s'est produit, ce matin, sur notre place. L'activité a été très quelconque. Le déplacement total a été de 2,281 actions, dont 385 de Montreal Power, 200 d'Abitibi, 140 d'Atlantic Sugar et 125 de General Electric.

Le Montreal Power a fait 88 et 88 1/8. L'Abitibi était en baisse d'un huitième de point. Le General Electric et le Dominion Glass ont été les deux valeurs les plus lourdes. Elles ont perdu chacune un point. L'Atlantic Sugar était légèrement en hausse, à 27. Le Dominion Bridge a repris un point depuis hier.

A New-York, la prime sur le dollar canadien oscille entre 5 et 6. Le franc français fait à Montréal, 0.848 et à New-York, 0.797. La livre sterling fait à New-York \$4.17 5-8 et à Montréal \$4.44.

OPERATIONS DE LA MATINÉE
(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)
Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Steel of Canada — 40 à 59.
Nat. Breweries — 60 à 55, 90 à 54 1/2.
Abitibi — 75 à 30 1/2, 25 à 30 1/2, 100 à 30 1/2.
A. Sugar — 10 à 20 1/2, 90 à 20 1/2, 15 à 20 1/2.
25 à 27, 25 à 27.
Brazilian — 100 à 28.
R. E. 2nd pfd. — 10 à 23.
Brompton — 10 à 20 1/2.
Car pfd. — 50 à 47.
Dom. Glass — 25 à 47.
S. S. pfd. — 25 à 45 1/2, 10 à 43.
Dom. Textile — 8 à 135 1/2, 10 à 135.
Lynn — 60 à 33.
M. Power — 88 à 88, 25 à 88.
Span. pfd. — 25 à 69 1/2, 15 à 69 1/2, 25 à 69 1/2, 10 à 104 1/2.
Mont. Trans. — 11 à 146, 25 à 146 1/2, 50 à 146 1/2.
Illinois — 25 à 25 1/2.
Dom. Bridge — 25 à 58 1/2, 10 à 58 1/2.
Winnipeg — 25 à 33 1/2.
Pennan — 25 à 99.
Car com. — 25 à 18 1/2.
Gen. Electric — 100 à 94 1/2, 15 à 94, 3 à 94 1/2, 5 à 94.
Cement pfd. — 8 à 90.
Quebec — 2 à 25 1/2, 50 à 23 1/2.
Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30.
Nat. Breweries — 5 à 54 1/2, 25 à 55.
A. Sugar — 25 à 27.
Detroit — 4 à 70.
M. Power — 25 à 88 1/2, 40 à 88, 25 à 88.
Mont. Trans. — 50 à 146 1/2.
Cement pfd. — 8 à 90.
Illinois — 25 à 25 1/2.
Textile — 50 à 135.
Debiture — Mont. Tram. 13700 à 70.
Banques — Royal, 84 à 200; Montreal, 13 à 217, 49 à 218; Molson, 19 à 109.
Obligations — Telle, 200 à 98; 98; 66 1/2, 3400 à 60, 1000 à 60 1/2.

La Banque des Marchands déclare un dividende
Les directeurs de la banque des Marchands ont déclaré un dividende de 1 1/2 p. c., payable le premier février aux actionnaires inscrits le 14 janvier.

Bourse de Paris du 4 janvier 1922
(Communiqué par Geoffrion et Cie.)
Rente 4 p. c. 1918 Frs: 68.05
Rente 6 p. c. 1920 94.
Crédit National 1919 468.
Crédit National 1920 469.
Ville de Paris 1919 398.
Crédit Foncier Franco-canadien 1,615.
Suez 5,999.
Cie Gle Transatlantique 206.
Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée 811.
Chemins de fer du Nord 910.
Thomson-Houston 890.
Chemins de fer d'Orléans 767.
Fives-Lille 1,475.
Longwy 1,132.
Pennaroya 925.
Courrières 316.
Vicoigne, Noeux et Drocourt 425.
Chino Copper 335.
Utah Copper 800.
Shell Transport 242.
Royal Dutch 18,700.

LES GRAINS
Cote de la maison Bryant, Isard et Cie.
CHICAGO
Ouv. Haut Bas 11.45a.m.
MAIS
Mai . . . 53 1/2 55 54 1/2 55
Juil . . . 54 1/2 55 54 1/2 55
AVOINE
Mai . . . 38 38 38 38
Juil . . . 38 1/2 39 1/2 38 1/2 39 1/2
BLE
Mai . . . 111 1/2 112 1/2 111 1/2 112 1/2
Juil . . . 101 1/2 100 100 101 1/2
WINNIPEG
Avoine
Mai . . . 44 1/2 44 1/2 44 1/2 44 1/2
Juil . . . 44 1/2 44 1/2 44 1/2 44 1/2
BEL
Mai . . . 109 108 109 109
Juil . . . 107 107 106 107 1/2

LES PAGES DE LA BOURSE
Cours du change
Cours moyens à New-York.
Londres, (livre sterling) \$4.18
Paris, (franc) 0.0795
Bruxelles, (franc) 0.0757
Genève, (franc) 0.1929
Berlin, (mark) 0.0650
Vienne, (couronne) 0.0605
Rome, (lire) 0.0425
Cours moyens à Montréal.
New-York 5 1/2 %
Londres \$4.42
Paris 0.0844
Bruxelles 0.0806
Genève 0.2060
Berlin 0.0657
Vienne 0.0606
Rome 0.0460

Le livre sterling
Cours du change sterling à New-York et à Montréal.
Livre sterling à New-York:
Papier à 60 jours, 415; 437.
Papier à demande, 411; 441.
Par câble sous-marin, 419.50; 441.50.
Cours du change new-yorkais à Londres: 5 1-2.
Le franc, 801; 839.
Taux d'escompte à Londres 3-4
Taux d'escompte à la Banque d'Angleterre, 5.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA.
Echéance Prix Rendement
1 déc. 1925 96.75 5.92
1 oct. 1931 96.75 5.43
1 sept. 1937 100.50 4.98
1 déc. 1922 99.50 6.02
1 nov. 1923 99.25 5.90
1 déc. 1927 100.00 5.50
1 nov. 1933 101.50 5.33
1 déc. 1937 104.00 5.13
1 nov. 1924 98.45 6.08
1 nov. 1934 98.75 5.64
Cotations hors liste, le 5 janvier 1922 — fournies par L. G. Beaubien et Cie.
Mont. Tram. and Power — Demande, 13 1/2; offre, 13 1/2; ventes, 25 à 13 1/2, 75 à 13 1/2, 75 à 13 1/2.
Nap. P. — offre, 2; ventes, 50 à 2.
Winnipeg Electric pfd: demande, 78 1/2; offre, 78; ventes, 78.
Frontenac Breweries: demande, 81.
New Riordon ord.: demande, 78.
New Riordon priv.: demande, 6; ventes, 5.
Whalen Pulp priv.: demande, 37; ventes, 82.50.
Dryden Pulp
Argonaut Gold
Hollinger Gold
Laurier Power: demande, 75 1/2; offre, 75.
Cuba Canadian Sugar: demande, 4.

Ville de Soissons-France
Les dernières dépêches nous annoncent que l'emprunt canadien de la ville de Soissons, France, a été ratifié par le parlement de la République française.
Ses obligations seront bientôt offertes au public, et leur produit servira à l'achat de matériaux de construction destinés à la reconstruction de la ville de Soissons. Il résultera donc un essor considérable pour le commerce d'exportation générale, et tout particulièrement pour ce qui trait au bois de sciage, ferronnerie, etc.
La République française, c'est-à-dire, la France, se porte garante de ses obligations en capital et intérêt, au moyen d'annuités déposées par l'Etat dans les routes de la banque de Montréal et de la banque Provinciale du Canada. Cet emprunt étant émis par le Canada, le capital et l'intérêt étant payables à toutes les succursales de la banque de Montréal et de la banque Provinciale du Canada. Cependant, il est aussi stipulé que les porteurs de débentures pourront réclamer le paiement du capital et de l'intérêt au pair, soit à la banque de Montréal à Paris, France, ou encore à Londres, Angleterre, aux bureaux de la banque de Montréal et de la Lloyd's Bank. Aux États-Unis, les paiements seront faits à New-York et à Boston, chez les correspondants de la banque Provinciale du Canada: la National Bank of Commerce à New-York et la "National Shawmut Bank" à Boston. (Communiqué.)

Les compensations
Pour la semaine terminée, aujourd'hui, les compensations bancaires à Montréal, indiquent une diminution d'un peu plus de \$15,000,000 ou de 11.4 p. c., en comparaison avec la semaine correspondante, l'an dernier. Voici les chiffres pour la semaine dernière et pour la semaine correspondante depuis deux ans:
1922 \$117,917,753
1921 133,097,888
1920 168,240,896

LES BANQUES CANADIENNES
Voici les compensations bancaires, de la semaine terminée, aujourd'hui, dans quelques villes canadiennes. La comparaison est établie avec la semaine correspondante, l'an dernier:
Londres, 5. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées, ce matin, à la Bourse: Pacificque Canadian, 142 Brazilian Traction, 30 3-4; Canadian General Electric, 106 1-4; Canada Steamship Voting Trust, 13; Dominion Steel, 27; Shawinigan, 116 1-2.

Les valeurs canadiennes à Londres
Londres, 5. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées, ce matin, à la Bourse: Pacificque Canadian, 142 Brazilian Traction, 30 3-4; Canadian General Electric, 106 1-4; Canada Steamship Voting Trust, 13; Dominion Steel, 27; Shawinigan, 116 1-2.

Le Winnipeg Electric Railway
Winnipeg, 5. — Le maire Parnell, dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du nouveau conseil, a dit que celui-ci devrait prendre immédiatement en considération le problème du Winnipeg Electric Railway. La question se pose de savoir si la ville doit se porter acquéreur du réseau en 1927.
M. Parnell a suggéré que le conseil "considère favorablement" la question de la municipalisation des voies de transports dans la ville. Il dit que le problème posé à la compagnie pour ses extensions et ses améliorations, est rendu plus difficile si non impossible à résoudre, par suite de l'incertitude quant à l'avenir. Ce point fait disparaître cette incertitude que le maire veut que le conseil prenne une décision prompte.

Les compensations bancaires
Pour la semaine terminée, aujourd'hui, les compensations bancaires à Montréal, indiquent une diminution d'un peu plus de \$15,000,000 ou de 11.4 p. c., en comparaison avec la semaine correspondante, l'an dernier. Voici les chiffres pour la semaine dernière et pour la semaine correspondante depuis deux ans:
1922 \$117,917,753
1921 133,097,888
1920 168,240,896

LES BANQUES CANADIENNES
Voici les compensations bancaires, de la semaine terminée, aujourd'hui, dans quelques villes canadiennes. La comparaison est établie avec la semaine correspondante, l'an dernier:

LA MATINÉE À LA BOURSE

UNE SEANCE DEPOURVUE D'INTERET — ACTIVITE TRES TREINTE ET AUCUN STOCK EN VEDETTE.

Bien de particulièrement remarquable s'est produit, ce matin, sur notre place. L'activité a été très quelconque. Le déplacement total a été de 2,281 actions, dont 385 de Montreal Power, 200 d'Abitibi, 140 d'Atlantic Sugar et 125 de General Electric.

Le Montreal Power a fait 88 et 88 1/8. L'Abitibi était en baisse d'un huitième de point. Le General Electric et le Dominion Glass ont été les deux valeurs les plus lourdes. Elles ont perdu chacune un point. L'Atlantic Sugar était légèrement en hausse, à 27. Le Dominion Bridge a repris un point depuis hier.

A New-York, la prime sur le dollar canadien oscille entre 5 et 6. Le franc français fait à Montréal, 0.848 et à New-York, 0.797. La livre sterling fait à New-York \$4.17 5-8 et à Montréal \$4.44.

OPERATIONS DE LA MATINÉE
(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)
Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Steel of Canada — 40 à 59.
Nat. Breweries — 60 à 55, 90 à 54 1/2.
Abitibi — 75 à 30 1/2, 25 à 30 1/2, 100 à 30 1/2.
A. Sugar — 10 à 20 1/2, 90 à 20 1/2, 15 à 20 1/2.
25 à 27, 25 à 27.
Brazilian — 100 à 28.
R. E. 2nd pfd. — 10 à 23.
Brompton — 10 à 20 1/2.
Car pfd. — 50 à 47.
Dom. Glass — 25 à 47.
S. S. pfd. — 25 à 45 1/2, 10 à 43.
Dom. Textile — 8 à 135 1/2, 10 à 135.
Lynn — 60 à 33.
M. Power — 88 à 88, 25 à 88.
Span. pfd. — 25 à 69 1/2, 15 à 69 1/2, 25 à 69 1/2, 10 à 104 1/2.
Mont. Trans. — 11 à 146, 25 à 146 1/2, 50 à 146 1/2.
Illinois — 25 à 25 1/2.
Dom. Bridge — 25 à 58 1/2, 10 à 58 1/2.
Winnipeg — 25 à 33 1/2.
Pennan — 25 à 99.
Car com. — 25 à 18 1/2.
Gen. Electric — 100 à 94 1/2, 15 à 94, 3 à 94 1/2, 5 à 94.
Cement pfd. — 8 à 90.
Quebec — 2 à 25 1/2, 50 à 23 1/2.
Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30.
Nat. Breweries — 5 à 54 1/2, 25 à 55.
A. Sugar — 25 à 27.
Detroit — 4 à 70.
M. Power — 25 à 88 1/2, 40 à 88, 25 à 88.
Mont. Trans. — 50 à 146 1/2.
Cement pfd. — 8 à 90.
Illinois — 25 à 25 1/2.
Textile — 50 à 135.
Debiture — Mont. Tram. 13700 à 70.
Banques — Royal, 84 à 200; Montreal, 13 à 217, 49 à 218; Molson, 19 à 109.
Obligations — Telle, 200 à 98; 98; 66 1/2, 3400 à 60, 1000 à 60 1/2.

La Banque des Marchands déclare un dividende
Les directeurs de la banque des Marchands ont déclaré un dividende de 1 1/2 p. c., payable le premier février aux actionnaires inscrits le 14 janvier.

Bourse de Paris du 4 janvier 1922
(Communiqué par Geoffrion et Cie.)
Rente 4 p. c. 1918 Frs: 68.05
Rente 6 p. c. 1920 94.
Crédit National 1919 468.
Crédit National 1920 469.
Ville de Paris 1919 398.
Crédit Foncier Franco-canadien 1,615.
Suez 5,999.
Cie Gle Transatlantique 206.
Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée 811.
Chemins de fer du Nord 910.
Thomson-Houston 890.
Chemins de fer d'Orléans 767.
Fives-Lille 1,475.
Longwy 1,132.
Pennaroya 925.
Courrières 316.
Vicoigne, Noeux et Drocourt 425.
Chino Copper 335.
Utah Copper 800.
Shell Transport 242.
Royal Dutch 18,700.

LES GRAINS
Cote de la maison Bryant, Isard et Cie.
CHICAGO
Ouv. Haut Bas 11.45a.m.
MAIS
Mai . . . 53 1/2 55 54 1/2 55
Juil . . . 54 1/2 55 54 1/2 55
AVOINE
Mai . . . 38 38 38 38
Juil . . . 38 1/2 39 1/2 38 1/2 39 1/2
BLE
Mai . . . 111 1/2 112 1/2 111 1/2 112 1/2
Juil . . . 101 1/2 100 100 101 1/2
WINNIPEG
Avoine
Mai . . . 44 1/2 44 1/2 44 1/2 44 1/2
Juil . . . 44 1/2 44 1/2 44 1/2 44 1/2
BEL
Mai . . . 109 108 109 109
Juil . . . 107 107 106 107 1/2

LES PAGES DE LA BOURSE
Cours du change
Cours moyens à New-York.
Londres, (livre sterling) \$4.18
Paris, (franc) 0.0795
Bruxelles, (franc) 0.0757
Genève, (franc) 0.1929
Berlin, (mark) 0.0650
Vienne, (couronne) 0.0605
Rome, (lire) 0.0425
Cours moyens à Montréal.
New-York 5 1/2 %
Londres \$4.42
Paris 0.0844
Bruxelles 0.0806
Genève 0.2060
Berlin 0.0657
Vienne 0.0606
Rome 0.0460

Le livre sterling
Cours du change sterling à New-York et à Montréal.
Livre sterling à New-York:
Papier à 60 jours, 415; 437.
Papier à demande, 411; 441.
Par câble sous-marin, 419.50; 441.50.
Cours du change new-yorkais à Londres: 5 1-2.
Le franc, 801; 839.
Taux d'escompte à Londres 3-4
Taux d'escompte à la Banque d'Angleterre, 5.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA.
Echéance Prix Rendement
1 déc. 1925 96.75 5.92
1 oct. 1931 96.75 5.43
1 sept. 1937 100.50 4.98
1 déc. 1922 99.50 6.02
1 nov. 1923 99.25 5.90
1 déc. 1927 100.00 5.50
1 nov. 1933 101.50 5.33
1 déc. 1937 104.00 5.13
1 nov. 1924 98.45 6.08
1 nov. 1934 98.75 5.64
Cotations hors liste, le 5 janvier 1922 — fournies par L. G. Beaubien et Cie.
Mont. Tram. and Power — Demande, 13 1/2; offre, 13 1/2; ventes, 25 à 13 1/2, 75 à 13 1/2, 75 à 13 1/2.
Nap. P. — offre, 2; ventes, 50 à 2.
Winnipeg Electric pfd: demande, 78 1/2; offre, 78; ventes, 78.
Frontenac Breweries: demande, 81.
New Riordon ord.: demande, 78.
New Riordon priv.: demande, 6; ventes, 5.
Whalen Pulp priv.: demande, 37; ventes, 82.50.
Dryden Pulp
Argonaut Gold
Hollinger Gold
Laurier Power: demande, 75 1/2; offre, 75.
Cuba Canadian Sugar: demande, 4.

Ville de Soissons-France
Les dernières dépêches nous annoncent que l'emprunt canadien de la ville de Soissons, France, a été ratifié par le parlement de la République française.
Ses obligations seront bientôt offertes au public, et leur produit servira à l'achat de matériaux de construction destinés à la reconstruction de la ville de Soissons. Il résultera donc un essor considérable pour le commerce d'exportation générale, et tout particulièrement pour ce qui trait au bois de sciage, ferronnerie, etc.
La République française, c'est-à-dire, la France, se porte garante de ses obligations en capital et intérêt, au moyen d'annuités déposées par l'Etat dans les routes de la banque de Montréal et de la banque Provinciale du Canada. Cet emprunt étant émis par le Canada, le capital et l'intérêt étant payables à toutes les succursales de la banque de Montréal et de la banque Provinciale du Canada. Cependant, il est aussi stipulé que les porteurs de débentures pourront réclamer le paiement du capital et de l'intérêt au pair, soit à la banque de Montréal à Paris, France, ou encore à Londres, Angleterre, aux bureaux de la banque de Montréal et de la Lloyd's Bank. Aux États-Unis, les paiements seront faits à New-York et à Boston, chez les correspondants de la banque Provinciale du Canada: la National Bank of Commerce à New-York et la "National Shawmut Bank" à Boston. (Communiqué.)

Les compensations
Pour la semaine terminée, aujourd'hui, les compensations bancaires à Montréal, indiquent une diminution d'un peu plus de \$15,000,000 ou de 11.4 p. c., en comparaison avec la semaine correspondante, l'an dernier. Voici les chiffres pour la semaine dernière et pour la semaine correspondante depuis deux ans:
1922 \$117,917,753
1921 133,097,888
1920 168,240,896

LES BANQUES CANADIENNES
Voici les compensations bancaires, de la semaine terminée, aujourd'hui, dans quelques villes canadiennes. La comparaison est établie avec la semaine correspondante, l'an dernier:

Les valeurs canadiennes à Londres
Londres, 5. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées, ce matin, à la Bourse: Pacificque Canadian, 142 Brazilian Traction, 30 3-4; Canadian General Electric, 106 1-4; Canada Steamship Voting Trust, 13; Dominion Steel, 27; Shawinigan, 116 1-2.

Le Winnipeg Electric Railway
Winnipeg, 5. — Le maire Parnell, dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du nouveau conseil, a dit que celui-ci devrait prendre immédiatement en considération le problème du Winnipeg Electric Railway. La question se pose de savoir si la ville doit se porter acquéreur du réseau en 1927.
M. Parnell a suggéré que le conseil "considère favorablement" la question de la municipalisation des voies de transports dans la ville. Il dit que le problème posé à la compagnie pour ses extensions et ses améliorations, est rendu plus difficile si non impossible à résoudre, par suite de l'incertitude quant à l'avenir. Ce point fait disparaître cette incertitude que le maire veut que le conseil prenne une décision prompte.

Les compensations bancaires
Pour la semaine terminée, aujourd'hui, les compensations bancaires à Montréal, indiquent une diminution d'un peu plus de \$15,000,000 ou de 11.4 p. c., en comparaison avec la semaine correspondante, l'an dernier. Voici les chiffres pour la semaine dernière et pour la semaine correspondante depuis deux ans:
1922 \$117,917,753
1921 133,097,888
1920 168,240,896

LES BANQUES CANADIENNES
Voici les compensations bancaires, de la semaine terminée, aujourd'hui, dans quelques villes canadiennes. La comparaison est établie avec la semaine correspondante, l'an dernier:

\$500 DE RECOMPENSE

Seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera à la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des li-queurs.

Une Somme Additionnelle de \$200 sera payée à tout citoyen ou tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait.

Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés. S'ADRESSER AU
Brigadier-Général E. de B. PANET,
3, rue Notre-Dame est, Montréal.

WINI BOURDOU

TONIQUE — APERITIF — DIGESTIF
DELICIEUX AU GOUT

Inestimable contre: Anémie, Faiblesse, Convalescence
Chez tous les pharmaciens et épiciers.
J. BOURDOU, Pharmacie de 1ère Classe-CETTE, France

EMPRUNT Dupuis Frères, Limitée

8%

Renseignements complets sur demande.

Crédit National

LIMITÉE
Chambre 715, Edifice Dominion
145, rue St-Jacques
MONTREAL. Téléphone: Main 5168

A Wall Street

New-York (10 h. 30). — En ouverture, ce matin, à Wall Street, les principaux stocks subissaient la pression de mouvements très différents. Le dividende passé sur le stock commun du General Motors a fait toucher à cette valeur un nouveau bas. Les autres moteurs et leurs subsidiaires étaient plus faibles. Les sucres ont perdu une partie de leur avance d'hier; les matières et les huiles étrangères étaient faibles. Le Baldwin et le Mexican Petroleum ont réagi d'un point. L'United Fruit, l'Union Bag, le California Petroleum de préférence et le National Cloak and Suit de préférence ont réalisé des gains d'un point à deux points et demi. Les premières cotes des changes étrangers étaient plus basses. Le mark allemand était particulièrement lourd.

Banque d'Angleterre

Londres, 5. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants:
Réserve totale, aug. 1,831,000
Circulation, dim. 825,000
Espèces, aug. 3,581
Autres garanties, aug. 36,855,000
Autres dépôts, aug. 68,372,000
Dépôts du public, aug. 1,061,000
Billets en réserve, aug. 826,000
Garanties du gov. aug. 31,790,000
La proportion de la réserve de la Banque à son passif est cette semaine de 11.04 p. c.; elle était la semaine dernière de 16.11 p. c. Le taux d'escompte est de 5 p. c.

Le prix du lait

Ottawa, 5. — Maintenant que le premier janvier est passé sans que le prix du lait ait subi d'augmentation, on en conclut que celui-ci demeurera le même pendant tout le cours du présent hiver, soit à onze sous la pinte.
Ce prix de onze sous la pinte est inférieur de quatre sous à celui de l'an dernier à pareille époque; il est aussi considéré inférieur à celui demandé encore actuellement dans la plupart des villes du Canada.

LES SPORTS

SOLLY GREEN N'A PAS EU LE COURAGE DE CONTINUER

Après avoir reçu quelques bons coups dans la quatrième ronde le protégé de Jimmy McKimmy a prétendu s'être blessé à la main — Déclaration du Dr Demartigny — Girardin et Delmont victorieux.

Les amateurs du sport de la boxe ont été à même de juger Solly Green à sa juste valeur, hier soir, lors que le protégé de Jimmy McKimmy a abandonné la lutte à la quatrième reprise dans sa bataille contre Red Cap Wilson au théâtre Saint-Denis. Le petit Juif a prétendu s'être blessé à la main et l'on demanda au Dr De Martigny d'examiner la main du petit boxeur local mais le médecin ne constata aucune blessure et l'on doit conclure que Green a tout simplement eu "mal au coeur" lorsqu'il sentit la soupe très chaude. Lors de sa première rencontre avec Wilson nous avions prétendu que la bataille n'avait pas été ou avait semblé ne pas être disputée honnêtement et la bataille d'hier soir nous a donné raison.

Dans les premières rondes Wilson menaça son adversaire et ne se servit aucunement de sa main droite et tout indiquait que cette bataille allait être une répétition de la farce donnée par ces deux pugilistes à l'Aréna Mont-Royal. Cependant Wilson se mit sérieusement de la partie au commencement de la quatrième reprise et appliqua quelques bons coups de droite au corps de Green et celui-ci comprit qu'il n'était pas de taille à lutter contre le petit Italien et plutôt que d'être mis hors de combat il préféra chercher à tromper les spectateurs et l'arbitre en prétendant s'être brisé une main. Benny Cohen après la déclaration du médecin proclama Red Cap Wilson victorieux.

C'est un autre incident qui sera de nature à nuire grandement au sport de la boxe et nous espérons qu'il est grandement temps qu'une commission de boxe soit instituée.

GIRARDIN BAT MURPHY

Murphy a opposé une résistance à Georges Girardin dans la semi-finale, mais il fut mis hors de combat en six rondes. Ce fut un assaut mouvementé pour ce qu'il a duré et les deux hommes furent forcés d'encaisser de durs coups avant d'en arriver à un résultat.

Girardin était appelé à concéder plusieurs livres à Murphy, qui était beaucoup plus grand que lui. Au signal des hostilités, Murphy se lança à l'attaque et força le Canadien à prendre de dures taloches.

Dans les engagements subséquents Girardin eut toujours le dessus. A la deuxième ronde, Murphy se fit

ouvrir le bas de Poell et à la troisième il se fit fendre la lèvre inférieure.

La cinquième ronde fut excitante et les spectateurs passeront par toutes les tranches. A la suite d'une mêlée, Murphy fut couché par un solide direct de droite à la mâchoire. Après avoir pris, avantage de neuf secondes, Murphy se releva et méla de suite touchant à son tour le Canadien à la mâchoire. Girardin fut ébranlé de la tête au pied mais le timbre résonna le tirant d'une situation difficile.

À la sixième ronde les deux étaient bien revenus et mêlèrent encore. Girardin logea un solide crochet de la droite et atteignit Murphy à la mâchoire. Le coup avait été porté avec une force terrible et cette fois l'Irlandais ne se releva pas.

UNE VÉRITABLE POIRE

Artie Edwards n'était pas de taille pour Mickey Delmont qui, l'envoya au plancher à la première ronde. En tombant, Edwards se fit mal à la tête et l'arbitre mit fin à l'assaut sur le champ, accordant par le fait un knockout technique au petit Italien.

Edwards a beaucoup désappointé les spectateurs, car il arrivait ici avec une assez bonne réputation et sur papier il semblait capable de faire la vie dure au protégé de Jimmy McKimmy. D'abord, il ne semblait pas en condition et ensuite il avait peur de mêler avec son adversaire. Delmont s'attaqua de suite à sa figure et il l'envoya à sa merci après quelques coups de poings. La rencontre a duré exactement 1 minute 35 secondes Elle fut loin de faire aux spectateurs qui ne cachèrent pas leur mécontentement. Lorsque Edwards sortit de l'arène il fut longuement hué.

LA DECISION A SPUNK

Young Jimmy Welsh, Kid Spunk pour les amis, a obtenu un avantage considérable sur Young Bloom dans un combat de quatre rondes, le premier à l'affiche.

Spunk, quoique blessé à la main gauche, a mené le bal du commencement à la fin et son adversaire fut forcé d'encaisser une bonne fessée. A la troisième ronde, Bloom fut acculé aux câbles et il se trouva dans une position difficile mais la cloche le sauva. A la dernière ronde il demeura sur la défensive et put voir la fin de l'assaut.

Les Irlandais sont égaux avec les Sénateurs

Toronto, Ont., 5. — Le St-Patrick s'est mis sur un pied d'égalité avec l'Ottawa dans la course au championnat de la National Hockey League en le battant par 3 à 2, ici, hier soir. Red Stewart, joueur de défense des St-Patrick, brisa l'égalité une minute avant la fin de la partie, alors qu'on était sous l'impression qu'une période supplémentaire aurait été nécessaire. La joute fut rapide et donna lieu à une brillante exhibition de hockey, la plus belle vue ici, cette année. Les St-

Patrick avaient l'air en meilleure condition. Benedict donna une superbe exhibition dans ses buts et sauva son club d'une défaite humiliante. Cameron a joué une grosse partie de commencement à la fin. Dye enregistra deux points des St-Patrick et Broadbent ainsi que Cyril Denney comptèrent pour les Sénateurs.

Table listing players and their positions for the St-Patrick vs Ottawa game.

Le hockey à Ste-Scholastique

Sainte-Scholastique 4 janvier 1922. — Le club de Sainte-Agathe, accompagné d'une cinquantaine de ses partisans, vient de rendre visite à notre équipe locale le 6 janvier, jour de la fête des Rois. Ils arriveront par le train du matin et comme ils désirent retourner le même soir pour Sainte-Agathe, en prenant leur train à Saint-Jérôme, la partie aura lieu sur le patinoir du collège à Sainte-Scholastique, immédiatement après la grand-messe. Ces deux clubs ont déjà fait partie nulle à Sainte-Agathe, dans le cours de la saison 1920, et chacun tentera d'assurer une victoire pour son équipe.

Ceci démontre qu'ils étaient prudents car Lalonde et ses hommes continuèrent d'attaquer avec furie et faillirent compter à plusieurs reprises.

Vers la fin on aurait cru qu'il faudrait jouer une période supplémentaire. Tout à coup Mickey Roach reçut la rondelle, déjoua la défense adverse et compta le point décisif.

Lalonde, vers la fin de la dernière période, donna un coup de genou à la figure de Matte. L'arbitre Lesueur ne vit pas le coup mais la foule s'en aperçut et ne ménagea pas ses protestations.

Table listing players and their positions for the Montreal vs Ottawa game.

Dans la ligue des banquiers

La saison de la ligue de hockey des banquiers a été inaugurée hier soir au patinoir Victoria. La banque Royale a triomphé dans la première joute par 7 à 3 contre la banque de Montréal. Dans la seconde joute au programme la banque du Commerce a été battue par la Combinaison par 3 à 2. Les équipes s'alignent comme suit :

Table listing players and their positions for the Banque Royale vs Banque de Montréal game.

Table listing players and their positions for the Banque du Commerce vs Banque de Montréal game.

Table listing players and their positions for the Banque de Montréal vs Banque du Commerce game.

Table listing players and their positions for the Banque de Montréal vs Banque du Commerce game.

Les séries de la classe "C" de la M. B. A.

Les joutes disputées hier soir dans les séries de la classe "C", de la Montreal Bowling Association, ont donné les résultats suivants :

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Table of bowling scores for various clubs and players in the Class C series.

Large advertisement for La Bière Molson featuring a bottle illustration and text: 'La BIÈRE qui donne tout le temps satisfaction à la plupart des gens pourra assurément satisfaire les autres à n'importe quel moment.'

Advertisement for Black Horse Beer featuring a horse logo and text: 'Au Temps des Fêtes Recevez vos amis comme dans le BON VIEUX TEMPS, avec une bonne provision de BIÈRE & PORTER BLACK HORSE de DAWES PLUS DE 100 ANS D'EXPERIENCE dans chaque bouteille.'

L'IRLANDE

Le peuple irlandais, maître chez lui

Par le projet alternatif de traité que M. de Valera soumet au Dail, l'autorité, en Irlande, doit résider dans le peuple et non sur le trône anglais...

Dublin, 5 (S.P.A.) — A la séance du Dail Eireann, hier après-midi, Eamon de Valera a présenté publiquement pour la première fois ses propositions alternatives au traité anglo-irlandais.

Le document, dont quelques membres du Dail seulement avaient pu prendre un peu connaissance aux séances privées, a été publié dans les journaux accompagnés d'un appel de M. de Valera sous forme d'un manifeste lancé au peuple irlandais.

Le projet de Valera ne renferme aucun serment d'allégeance, mais consent à reconnaître Sa Majesté britannique comme chef de l'association des pays de l'Empire britannique, avec lequel l'Irlande s'associerait extérieurement.

Voici le texte des clauses les plus importantes de la proposition alternative de Valera: Que la législature, l'autorité exécutive et judiciaire de l'Irlande dérivent uniquement du peuple irlandais.

Que pour l'intérêt commun l'Irlande soit associée aux autres Etats de l'Empire britannique, à savoir le Royaume de Grande-Bretagne, le Dominion du Canada, l'Australie, le Dominion de la Nouvelle-Zélande et l'Union de l'Afrique-Sud.

Que lorsqu'agissant comme associés les droits, le status et les privilèges de l'Irlande ne soient à aucun égard moindres que ceux dont jouissent les autres Etats composant l'Empire britannique.

Que sur ces questions il y ait entre l'Irlande et les Etats de l'Empire britannique telle action concertée fondée sur la consultation que les différents gouvernements pourraient déterminer.

Qu'en vertu de cette association de l'Irlande avec les Etats de l'Empire britannique, les citoyens de l'Irlande dans tous ces Etats ne seront passibles d'aucune des disparités auxquelles un citoyen des Etats composant l'Empire britannique ne serait pas sujet et réciproquement pour les citoyens de ces Etats en Irlande.

Que dans le but de l'association l'Irlande reconnaisse Sa Majesté Britannique comme chef de l'association. Qu'en tant que ses ressources le lui permettront l'Irlande veillera à sa propre défense sur mer, sur terre et dans l'air.

Le document explique avec force détails la défense des côtes, l'accord de ne pas construire de sous-marins si ce n'est avec le consentement de l'Empire britannique, la réglementation des communications par air, la part de la dette anglaise et des pensions de guerre, la liberté des cultes et les préparatifs pour l'élection d'un gouvernement provisoire et pour la ratification.

Un appendice nomme Berehaven, Queenstown, Belfast et Lough Swilly comme étant les ports qui resteraient sous la garde des Anglais. Une résolution ajoutée au document exprime bon vouloir à l'égard des six comités du nord-est des comités et des sauvages, non moins substantielles que celles accordées par le document signé à Londres, le 6 décembre.

LE MANIFESTE Voici le manifeste de M. de Valera au peuple irlandais: "Concitoyens: "Vous êtes en danger. Des influences plus mortelles à la nation attaquées par un ennemi qu'un fléau dans les rangs de son armée sont à l'œuvre parmi vous. L'instinct inné de la paix et du repos, naturel après la période de tension à travers laquelle vous avez passé, comme la faim chez les affamés, sert à vous exploiter. Si vous cédez, vous êtes battus; tout ce que vous avez gagné sera perdu et tous les sacrifices que vous aurez faits l'auront été en vain.

"Le cri de 'Paix! Paix!' ne vous apportera pas la paix plus qu'il y a un an, et ceux qui le poussent ne nous mènent pas à la paix mais à une autre trahison. "Vous avez déjà oublié le home rule dans les livres de lois. Les cendres des feux de joie sont encore noirs sur les pentes d'Errigal.

"Ce ne sont pas ceux qui vous tiendraient dans vos rangs calmes et fermes pendant que vous supportez vos épreuves et voyez où vous allez et où vous êtes conduits, qui créeraient le chaos, mais ceux qui hystériquement orientent et cherchent à vous frapper de panique comme eux-mêmes. Il est difficile de faire la déroute; il est facile de l'arrêter une fois qu'elle est commencée.

"Nous sommes prêts à discuter tout à une réunion qui aura peut-être lieu demain, dit-il, mais je ne puis dévoiler maintenant ce que nous dirons."

LE DÉSARMEMENT

LES QUESTIONS SIÈGE VACANT ORIENTALES AUX COMMUNES

LA REUNION D'HIER A FAIT GAGNER DU TERRAIN A LA CONFERENCE DE WASHINGTON. — LE PROBLEME DU CHANTUNG EST PRESQUE REGLE.

Washington, 5 (S. P. A.) — Les délégués chinois et japonais ont fait tant de progrès à la réunion qu'ils ont tenu à la fin de l'après-midi hier, sur la question du Chantung que le communiqué publié après la réunion annonçait que le débat serait repris aujourd'hui et que les discussions seraient terminées.

Les délégués n'ont pas voulu faire de commentaires en sortant de la conférence mais on a dit que la question du chemin de fer du Chantung avait été discutée et que la délégation japonaise avait reçu des instructions de Tokio à ce sujet.

Le Japon a accepté en principe toutes les résolutions Root concernant l'usage des sous-marins, a annoncé l'amiral baron Kato, hier soir. "Nous sommes prêts à discuter tout à une réunion qui aura peut-être lieu demain, dit-il, mais je ne puis dévoiler maintenant ce que nous dirons."

Après un congé de cinq jours, la conférence des armements a repris ses séances, hier et l'on a discuté en général que les problèmes les plus épineux de la conférence sont sur le point d'être tranchés.

En tête des problèmes dont la solution semble proche figurait la controverse entre Japonais et Chinois à propos du Chantung. On a laissé entendre que les conversations se termineraient aujourd'hui de façon ou d'autre et l'impression générale était que le résultat serait un accord plutôt qu'un fiasco.

Un accord final était aussi en vue sur la question du tarif chinois. Après une longue discussion le sous-comité du tarif s'est accordé sur une proposition pour augmenter le barème fiscal de la Chine en vertu d'un plan qui sera arrêté par une commission internationale et le comité plénier d'extrême Orient doit ratifier l'expédition aujourd'hui.

Les experts navals ont fait tant de progrès que l'on a déclaré en quelques minutes que la question serait réglée dans quelques heures. Des règlements précis pour la mise au rancart des navires de guerre et pour le remplacement sont compris dans les accords arrêtés par le sous-comité naval, hier.

A propos de la réglementation des sous-marins, le Japon a accepté en principe les résolutions Root. Il ne reste que l'Italie à se prononcer et une discussion par le comité naval plénier peut avoir lieu aujourd'hui.

A la réunion du comité d'extrême Orient, de nouveaux embarras peuvent se présenter par suite du désir de la Chine que les fameuses 21 demandes soient discutées à la conférence. Une protestation a été faite avant la dernière réunion du comité et quelques délégués s'attendent à un débat acharné sur ce point.

En quelques minutes on s'attend à une discussion considérable avant une décision finale sur les propositions sous-marines Root. La France a fait savoir qu'elle désirait discuter et définir quelques termes et bien que les Français aient dit qu'ils ne se proposaient pas de presser la chose, on a indiqué que quelques points troublants seraient soulevés tôt ou tard par quelque puissance étrangère.

CREATURES DES JAPONAIS Washington 5 (S.P.A.) — La délégation de la république d'extrême Orient de Chita a rendu publiques, hier, cinq autres documents tendant à prouver que les Japonais ont créé leurs propres gouvernements russes en Sibérie, gouvernements qui sont des marionnettes en leurs mains. Grâce à eux, dit la délégation, les Japonais sont capables de contrôler au point de vue économique et politique l'extrême Orient russe.

Ce brise-glace Interrogé, hier, au sujet de l'annulation possible du contrat accordé à la "Canadian Vickers, Limited," pour la construction d'un brise-glace, M. C. Ballantyne, ex-ministre de la marine et des pêcheries, a déclaré que le nouveau gouvernement ne devrait point intervenir en cette affaire, laquelle a été conclue légalement suivant lui, — après que les crédits nécessaires eussent été votés au cours de la précédente session. Il serait de plus inhumain, a ajouté l'ancien ministre, de priver ainsi des centaines d'hommes d'un travail indispensable à leur subsistance, dont la plupart sont des anciens combattants.

Les employés intéressés, de leur côté, ont également déclaré, hier, que si aucune décision n'est prise à ce sujet d'ici un jour ou deux, ils enverront une délégation auprès du premier ministre et du ministre de la marine. Ceux-ci désirent d'autant plus être fixés sur le sort qu'ils attendent que nous traversons la saison d'hiver.

Quant aux autorités de la "Canadian Vickers, Limited," elles sont en pourparlers avec Ottawa afin de sortir le plus tôt possible de la présente impasse.

Mgr Couturier Lundi prochain, le 9 janvier à 6 h. 15 du soir, Mgr Félix Couturier, évêque d'Alexandria, Ontario, donnera une conférence devant les membres du Young Men's Canadian Club, à l'hôtel Windsor.

Le conférencier prendra pour sujet: "L'Egypte et l'Empire britannique". honorable. Si vous cédez de peur des conséquences, que ne vous demanderont-ils pas de livrer la prochaine fois à cette peur ignoble?"

LA POLITIQUE

TELEPHONE EST 8000

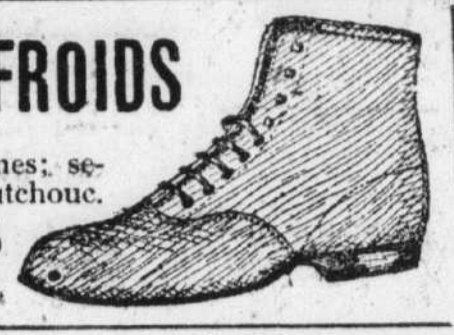
Aux Grands Magasins Dupuis CONFECTION pour HOMMES

Solde à prix très réduits de tous nos PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES. Magnifique PALETOT en gros tweed anglais; modèle Slip-on, chacun... 23.95



POUR LES TEMPS FROIDS

BOTTINES en feutre pour hommes; semelle en cuir, en feutre ou en caoutchouc. Pointures: 6 à 10. Prix de 3.95



SPECIALS DU MATIN

EN VENTE A 9 HEURES, TANT QUE ES LOTS DUBERONT. JUPONS en satiné imprimé pour dames; teintes pâles ou foncées; volant plissé. Rég. 1.49, pour... .98

ARTICLES pour HOMMMES

SOUS-VETEMENTS genre combinaison en coton ouaté de qualité supérieure, marque Penman. Grandeurs: 34 à 42. Valeur de 2.50, pour... 1.98

Chandails CHANDAILS en tricot pure laine d'excellente qualité, collet militaire ou châte; couleurs: brun, gris, maron et bruyère. Poitrine: 34 à 42 5.98

GANTS GANTS en suède gris ou moka brun, pour hommes; doublure en laine; bouton pression. Pointures: 7 1/2 à 9 1/2. Valeur de 1.75, pour... .98



COURTES NOUVELLES

La HOOVER

Le BAT - tout en BALAYANT - tout en NETTOYANT LA HOOVER conservera intactes vos tapis et draperies et en prolongera ainsi de beaucoup la durée.

Confection et Articles pour Garçons

COMPLETS PALETOTS

COMPLETS pour écoliers; modèle à devant croisé ou genre Norfolk avec ceinture; serge irlandaise bleu marin tout laine ou serge croisée fin tout laine, bleu marin. Valeurs 22.00 et 25.00, pour 16.95

SOUS-VETEMENTS mélange de laine et coton, nuance crème, pour garçons; une combinaison chaude et confortable. Valeur de 2.25, pour 1.98

Armure et Cretonne LAINE

ARMURE à portière de 40 pcs de largeur; teintes: rouge, vert, bleu ou brun. Valeur de 1.35, pour .89

LINGERIE POUR DAMES

CORSETS en coutil blanc ou rose; modèle légèrement baleiné; goussets élastiques dans les côtes; 4 jarretelles. Ceinture: 19 à 26. Régulier 1.98, pour 1.49

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.